

Rapport annuel

1995-1996



Langues officielles

Huitième rapport annuel au Parlement
concernant la Partie VII de la
Loi sur les langues officielles

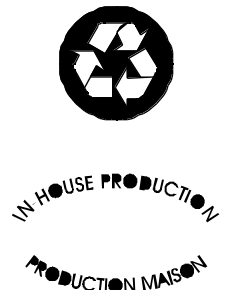
On peut se procurer des exemplaires de ce rapport en s'adressant à la :

Direction générale des Communications
Patrimoine canadien
Hull (Québec)
K1A 0M5

Tél. : (819) 994-6625
Fax : (819) 953-8770
Internet : <http://www.pch.gc.ca/offlangoff>

Offert en médias substitués

© Ministre des Travaux publics et
Services gouvernementaux Canada 1997
Numéro de cat. S41-1996
ISBN 0-662-62977-9



Avant-propos



À titre de ministre du Patrimoine canadien, j'ai le plaisir de présenter au Parlement le rapport annuel 1995-1996 sur les langues officielles du Canada. La promotion de la dualité linguistique est un des éléments névralgiques du mandat de mon ministère. Les objectifs que nous poursuivons s'inscrivent dans la mission que s'est donnée le gouvernement du Canada de réaffirmer la foi et la confiance de tous les Canadiens et Canadiennes dans l'avenir de leur pays.

Le Canada est un pays né du dialogue et réinventé par chaque nouvelle génération dans un esprit d'ouverture et de générosité. Le Canada d'aujourd'hui est le reflet d'une cohabitation de longue date entre les deux plus importants groupes linguistiques du pays, les anglophones et les francophones, et ce, d'un océan à l'autre. N'oublions pas que plus de 1,7 million de francophones et d'anglophones sont établis dans une province ou une région où ils sont en situation minoritaire. Ils forment la pierre angulaire d'une vision du Canada placée sous le signe de l'inclusion et du respect réciproque.

Des réalisations récentes sont venues consolider les acquis des dernières années et illustrer de façon marquante l'engagement soutenu du gouvernement fédéral à faire reconnaître et à faire valoir la dualité linguistique au pays. Des ententes importantes ont été signées qui marquent l'aboutissement de plusieurs années d'efforts et constituent des jalons significatifs dans des domaines cruciaux pour l'avenir des communautés en situation minoritaire. Ainsi, grâce à l'appui du gouvernement fédéral, les gouvernements de toutes les provinces et territoires offrent maintenant une forme de gestion scolaire à leurs minorités de langue officielle. L'entrée en scène du Secrétariat du Conseil du Trésor, organisme chargé de l'examen des plans d'activités ministériels, est venue instaurer une responsabilisation plus rigoureuse à l'engagement gouvernemental visant à appuyer le développement de ces communautés. Finalement, grâce aux ententes Canada-communautés, les communautés minoritaires de chaque province et territoire ont maintenant l'assurance d'un financement pluriannuel stable assortie d'une participation aux décisions.

De plus en plus de Canadiens et de Canadiennes se rendent compte que la présence de nos deux langues, langues de communication internationales, est un atout précieux. Des gens de partout au Canada, jeunes et moins jeunes, ont relevé le défi et saisi l'occasion offerte d'apprendre le français ou l'anglais comme langue seconde. Le Programme de bourses d'été de langues et Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles ont permis des échanges fructueux entre les jeunes des deux groupes linguistiques de toutes les régions du pays, tout en contribuant à la création de plus de 500 emplois d'été pour les jeunes dans le cas de Jeunesse Canada au travail. La génération d'aujourd'hui est déjà la plus bilingue de notre histoire. Ce phénomène laisse présager des occasions plus nombreuses de jeter des ponts entre Canadiens et Canadiennes et une prise de conscience accrue des bénéfices qu'on peut en retirer.

Déjà, nous sommes à même de constater la valeur ajoutée et les retombées économiques liées à notre dualité linguistique, principalement dans des secteurs comme la main-d'oeuvre, le tourisme, le commerce au détail et, bien sûr, le commerce international et la culture. La réussite d'événements tels le premier forum économique des gens d'affaires francophones du

Canada, tenu dans la région de la Beauce au Québec, prouve que les partenariats sont la voie de l'avenir et qu'il est tout à notre avantage d'en profiter. Nos succès à des foires internationales de prestige comme Expolangues, à Paris, et le rôle de premier plan que nous jouons dans les activités des pays du Commonwealth et de la Francophonie, confirment la haute estime dont jouit le Canada auprès des autres pays.

Je suis fière des progrès réalisés dans le domaine des langues officielles. Ils sont à la hauteur de l'engagement du gouvernement envers la dualité linguistique, engagement qui ne s'est jamais démenti au fil des ans et sur lequel les Canadiens et Canadiennes peuvent compter au cours des années à venir.

Sheila Copps
Vice-première ministre et
ministre du Patrimoine canadien

Table des matières

I. Introduction	1
II. Concertation interministérielle : des résultats concrets	3
III. Dossiers principaux	
A. Nouveau partenariat avec les communautés	9
B. Promotion de la dualité linguistique	11
C. Autoroute de l'information	23
IV. Faits saillants	
A. Sur la scène régionale	31
B. Sur la scène nationale	52
VI. Annexes	
A. Publications et documents de promotion	59
B. Données budgétaires	62

Supplément : Sommaire des états de réalisations 1995-1996 et des plans d'action 1996-1997 ou pluriannuels des ministères et organismes fédéraux visés par l'article 41 de la Loi sur les langues officielles

Première partie : Sommaires des états de réalisations 1995-1996

Deuxième partie : Sommaire des plans d'action 1996-1997 ou pluriannuels

I. Introduction

Initiative 41-42

Au cours de l'exercice financier 1995-1996, nous avons réalisé d'importants progrès dans divers secteurs touchant les communautés de langue officielle vivant en situation minoritaire.

 *En tant que Canadiens, il faut voir le bilinguisme comme un investissement puisque la langue est le carburant de l'information. De toute évidence, nous devons créer des produits et des services qui répondent à nos besoins particuliers dans les deux langues, lesquelles reflètent notre réalité et renforcent notre identité.*

(Extrait d'un article du D^r Victor Goldbloom, Commissaire aux langues officielles, paru dans *Focus*, revue de la haute direction de la fonction publique fédérale)

Une fois de plus cette année, l'initiative du gouvernement fédéral pour appliquer les articles 41 et 42 de la *Loi sur les langues officielles* et promouvoir de façon concertée la participation de toutes les institutions fédérales au développement de ces communautés figurait au tout premier rang des priorités du ministère du Patrimoine canadien en matière de langues officielles. La première série de plans d'action présentée par

26 institutions fédérales désignées proposait des mesures pour informer les communautés des services fédéraux à leur disposition ou leur offrir de l'aide financière ou technique pour des projets prioritaires. On trouvera plus de détails à ce sujet à la Section II, sous la rubrique «Concertation interministérielle : des résultats concrets». Le *Supplément au Rapport annuel* présente les réalisations résultant des plans d'action de 1995-1996 déposés par les institutions fédérales désignées ainsi que la deuxième série de plans d'action annuels ou pluriannuels.

Activités de promotion

Le Ministère a tout mis en oeuvre pour promouvoir la dualité linguistique du Canada dans tout le pays et à l'étranger. L'établissement d'un site sur les langues offi-

cielles sur le World Wide Web, la publication de documents comme *Les liens dans la francophonie au Canada* dans la série *Nouvelles perspectives canadiennes* et la participation active à des concours internationaux d'orthographe et à des stages linguistiques, voilà autant d'activités témoignant de l'engagement du gouvernement fédéral à faire valoir les avantages du bilinguisme. Pour une description plus détaillée de ces activités de promotion à l'échelle nationale aussi bien que dans les régions, voir la Section III à la rubrique «Dossiers principaux».

Le Web

La Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles est entrée dans l'ère de l'inforoute en créant son propre site sur le World Wide Web. Elle assure ainsi l'accès à la description de tous les programmes de langues officielles, à des feuillets d'information sur les communautés minoritaires, et à des renseignements sur les programmes de bourses et de moniteurs de langues officielles et permet même aux utilisateurs de télécharger ses publications. Les communautés minoritaires elles-mêmes se sont «branchées» sur l'Internet pour faciliter l'accès de leurs membres à l'information et améliorer la communication entre eux. Pour plus de précisions à ce sujet, consulter la rubrique «Autoroute de l'information», à la Section III («Dossiers principaux»).

Nouvelles régionales

On trouvera un aperçu des principales initiatives de collaboration fédérale-provinciale/territoriale dans les domaines de l'éducation et des services en langues officielles à la Section IV, à la rubrique «Sur la scène régionale». Cette section traite aussi d'événements marquants pour le développement des communautés de langue officielle vivant en situation minoritaire dans tout le pays.

Quant aux discussions sur des sujets d'envergure nationale, par exemple les programmes d'instruction en langue seconde et les activités des associations francophones nationales, on trouvera des explications détaillées à la rubrique «Sur la scène nationale», à la Section IV.

Gestion scolaire et ententes Canada-communautés

Même si le rapport de cette année met l'accent sur l'initiative 41-42 et sur la promotion de la dualité linguistique, la gestion scolaire demeure un dossier prioritaire pour le Ministère. Il y a eu des progrès considérables dans chaque province et territoire en matière de gestion scolaire ainsi que d'enseignement dans la langue de la minorité et de la langue seconde. Tout aussi importantes sont les ententes Canada-communautés signées avec la plupart des provinces et les deux territoires en 1995-1996 afin de renouveler le cadre de collaboration avec les communautés minoritaires

pour exploiter plus efficacement les ressources fédérales. La rubrique «Nouveau partenariat avec les communautés» à la Section III («Dossiers principaux») indique l'évolution des rapports du Ministère avec les communautés, alors que la Section IV («Sur la scène régionale») présente des renseignements plus précis sur la gestion scolaire ainsi que sur la signature des ententes Canada-communautés, tout en indiquant d'autres faits saillants en provenance des régions.

Les annexes présentent une liste des publications et du matériel de promotion du Ministère, ainsi que des tableaux montrant les contributions fédérales dans des domaines comme l'éducation et les services dans les langues officielles pour chaque province et territoire. Nous avons inséré des encadrés résumant les événements importants survenus depuis le 31 mars 1996, et donc après la période couverte par le rapport. De cette façon, nous pouvons communiquer aux lecteurs les développements les plus récents sur les sujets traités.

II. Concertation interministérielle : des résultats concrets

L'exercice 1995-1996 a vu le dépôt des premiers plans d'action des 26 ministères et organismes fédéraux spécialement visés par les mesures adoptées par le gouvernement en août 1994. Ces mesures sont destinées à mettre en oeuvre les articles 41 et 42 de la *Loi sur les langues officielles*. L'article 41 énonce l'engagement du gouvernement fédéral à favoriser l'épanouissement et le développement des communautés minoritaires francophones et anglophone partout au Canada et à promouvoir l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. L'article 42 confie au Ministère la tâche de susciter et de coordonner l'action des institutions fédérales en la matière. Le cadre de responsabilisation mis en place par le gouvernement en août 1994 pour concrétiser son engagement prévoit la consultation des communautés minoritaires de langue officielle par les ministères et organismes clés afin d'identifier leurs besoins, la préparation d'un plan d'action annuel ou pluriannuel et la présentation d'un état des réalisations qui découlent de ce plan. Ces deux documents doivent être remis au ministre du Patrimoine canadien qui en fait état dans le rapport sur les langues officielles qu'il dépose chaque année au Parlement.

C'est à l'été 1995 que les ministères et organismes fédéraux clés ont présenté au ministre du Patrimoine canadien une première génération de plans d'action. Plusieurs plans proposent des mesures qui ont pour but d'informer les communautés minoritaires de langue officielle des programmes et services qui leur sont accessibles. D'autres plans d'action offrent une aide financière ou technique pour la réalisation de projets jugés prioritaires par les représentants des communautés minoritaires de langue officielle. Les appuis se manifestent dans des secteurs tels que le développement économique, la culture, les communications et la formation de la main-

d'oeuvre. Le lecteur trouvera dans le supplément au présent rapport annuel le détail des réalisations qui découlent des plans d'action de 1995-1996 sur la mise en oeuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* préparés par les ministères et organismes fédéraux clés. Il y trouvera aussi le sommaire des mesures contenues dans la deuxième génération des plans d'action.

Rôle de coordination

En plus de préparer un plan d'action comme le font les 26 ministères et organismes clés, nous savons que le ministre du Patrimoine canadien assure la coordination de la mise en oeuvre des mesures annoncées par le gouvernement en août 1994. Pour ce faire, le Ministère a mis en place un réseau de coordonnateurs nationaux et régionaux au sein des ministères et organismes visés et à l'intérieur de sa propre administration. Pendant l'exercice 1995-1996, le Ministère a réalisé toute une série d'activités qui ont contribué à rapprocher les ministères et organismes visés des communautés minoritaires de langue officielle. La liste qui suit présente les activités les plus importantes.

Depuis le 31 mars 1996

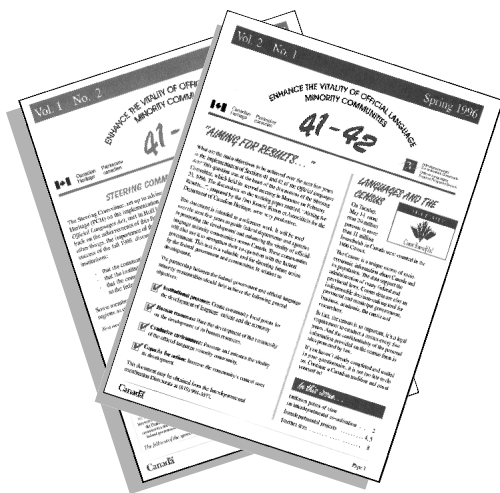
La ministre du Patrimoine canadien et le Président du Conseil du Trésor ont annoncé le 24 mars 1997 la signature d'un protocole d'entente pour renforcer la mise en oeuvre des articles 41 et 42 de la *Loi sur les langues officielles*. Cette entente traduit, de manière concrète, la réponse gouvernementale au Deuxième rapport du Comité mixte permanent des langues officielles sur la mise en oeuvre de la Partie VII de la *Loi sur les langues officielles* déposé le 18 novembre 1996. L'implication du Secrétariat du Conseil du Trésor permettra d'incorporer pleinement les objectifs de l'article 41 dans le cycle régulier de planification et d'évaluation du gouvernement.

Activités nationales

- **Consultations et plans d'action.** Coordination, à l'automne 1995, des consultations pancanadiennes qui ont mené le ministère du Patrimoine canadien et les ministères et organismes fédéraux visés à rencontrer les représentants des communautés minoritaires de langue officielle et à produire un plan d'action sur la mise en oeuvre de l'article 41 de la *Loi*. Organisation, le 8 décembre 1995, de la consultation des organismes nationaux francophones.

- **Comité d'orientation.** Début des travaux du comité d'orientation national chargé de conseiller le ministère du Patrimoine canadien sur la mise en oeuvre de l'article 41 de la *Loi*; réunions tenues à Hull le 29 septembre 1995 et à Moncton les 22 et 23 février 1996. Lors de cette deuxième rencontre, les participants ont pris connaissance d'un document intitulé *Des résultats à atteindre*, qui tente de définir l'expression «développement des communautés» et de proposer des axes de développement à plus long terme.

- **Bulletin 41-42.** Publication et diffusion à plus de 2 000 exemplaires de deux numéros du bulletin d'information 41-42, bulletin qui fait le lien entre les divers partenaires du dossier de la concertation interministérielle. Le bulletin, publié trois fois l'an, fait régulièrement état des réalisations des ministères et organismes clés.



- **Rencontres d'information.** Organisation, avec la participation de plusieurs ministères et organismes, de rencontres thématiques

portant sur l'inforoute (14 juin 1995) et sur les occasions d'affaires entre les médias des minorités francophones et anglophone et le gouvernement fédéral (18 octobre 1995).

- **Journée de réflexion sur le développement communautaire.** Organisation d'une deuxième journée de réflexion sur le développement communautaire, le 19 février 1996, avec la participation de représentants des minorités de langue officielle, des coordonnateurs nationaux et régionaux de plusieurs ministères et organismes fédéraux et de l'ensemble des agents du ministère du Patrimoine canadien engagés, partout au Canada, à la prestation des programmes d'appui aux langues officielles.

- **Séances de travail avec les coordonnateurs nationaux.** Tenue de cinq séances de travail avec les coordonnateurs chargés de la mise en oeuvre de l'article 41 de la *Loi* dans les ministères et organismes visés par les mesures gouvernementales d'août 1994.

- **Sensibilisation.** Sept présentations faites par la haute gestion de l'administration centrale du Ministère et par l'équipe de la concertation interministérielle à d'autres fonctionnaires fédéraux (Centre canadien de gestion, Commission de la capitale nationale, groupe de sous-ministres, Travaux publics et Services gouvernementaux, etc.) pour les sensibiliser à la réalité des communautés minoritaires de langue officielle et à l'engagement du gouvernement à appuyer leur épanouissement. Plusieurs présentations semblables ont été faites dans les régions.

- **Sommaire des plans d'action.** Production d'un supplément au rapport annuel de 1994-1995 intitulé *Sommaire des plans d'action des ministères et organismes fédéraux clés visés par l'article 41 de la Loi sur les langues officielles*. Ce document a été déposé au Parlement au printemps 1996 par la ministre du Patrimoine canadien.

Exemples d'activités régionales

- **Consultations.** Organisation, à l'automne 1995, dans chaque province et territoire, de consultations qui ont permis au ministère du Patrimoine canadien et aux ministères et organismes fédéraux clés de produire un deuxième plan d'action pour la mise en oeuvre de l'article 41 de la *Loi*.
- **Sensibilisation et intervention.** Embauche d'un contractuel pour appuyer le Ministère dans la mise en oeuvre d'un plan de sensibilisation et d'intervention auprès des ministères et organismes fédéraux ainsi qu'auprès de la communauté francophone en Alberta.
- **Comité d'orientation des affaires francophones.** Création, à Terre-Neuve, d'un comité regroupant des fonctionnaires fédéraux et des membres de la communauté, avec la participation de la province, pour coordonner le soutien gouvernemental aux activités de celle-ci.
- **Comité d'orientation de la concertation interministérielle en Ontario.** Mise sur pied d'un comité ontarien dont le but est d'optimiser le potentiel de la concertation interministérielle par le partenariat.
- **Planification.** Le bureau du ministère du Patrimoine canadien au Nouveau-Brunswick a élaboré un plan de travail en matière de concertation interministérielle qui identifie une démarche à suivre afin d'accélérer la mise en oeuvre de l'article 41 par les ministères et organismes fédéraux et de mieux répondre aux besoins particuliers de la communauté.

Partenaire dans le développement

Le ministère du Patrimoine canadien joue indubitablement un rôle clé en ce qui concerne l'appui à l'épanouissement et au développement des minorités francophones et anglo-

phone du pays. Le plan d'action préparé par le Ministère pour l'exercice 1995-1996 s'est traduit par de nombreuses réalisations. Les lignes qui suivent en donnent un aperçu, en mettant l'accent sur les projets réalisés en partenariat avec un ou plusieurs autres ministères fédéraux et, dans certains cas, avec des gouvernements provinciaux.

- **Infrastructures.** Appui du ministère du Patrimoine canadien apporté à la réalisation de projets tels que la construction de l'École de génie électrique de l'Université de Moncton, avec la participation de Développement des ressources humaines Canada, et la mise sur pied du Centre de théâtre francophone d'Ottawa, grâce à une entente avec le Centre national des Arts.



L'École de génie de l'Université de Moncton.

- **Initiatives-jeunesse.** Appui financier du ministère du Patrimoine canadien et de Développement des ressources humaines Canada à la Fédération de la jeunesse canadienne-française pour la planification d'une série d'initiatives-jeunesse (stages pour jeunes).
- **Francisation.** Production d'une trousse de francisation par la Commission nationale des parents francophones, avec l'appui du ministère du Patrimoine canadien et de Santé Canada.
- **Semaine nationale de la Francophonie.** Événement organisé par l'Association canadienne d'éducation de langue française du 20 au 26 mars 1996, avec l'appui technique et financier du ministère du Patrimoine canadien, d'Industrie Canada, du ministère des Affaires étrangères

et du Commerce international, de l'Agence canadienne de développement international, de Développement des ressources humaines Canada et de la Société Radio-Canada.

- **Jeunesse Canada au travail.** Préparation, en collaboration avec Développement des ressources humaines Canada, d'un volet langues officielles pour le programme gouvernemental Jeunesse Canada au travail.



- **Radio communautaire.** Appui au développement de la radio communautaire et à la réalisation de projets tels que la création d'un réseau télématique et d'un site Internet, la diffusion de quatre émissions consacrées à la relève de la chanson francophone, et la préparation des dossiers d'implantation des radios communautaires de Prescott-Russell et Nipissing en Ontario, de Port-au-Port à Terre-Neuve et de Rivière-la-Paix en Alberta.
- **Contrats de publicité.** Inscription, par le ministère du Patrimoine canadien, des médias écrits et électroniques des communautés minoritaires dans le système national de placement de publicité de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
- **Plan de développement économique.** Appui financier du ministère des Affaires indiennes et du Nord et du ministère du Patrimoine canadien à l'Association franco-yukonnaise pour l'établissement d'un plan de développement économique.
- **Formation en gestion.** Appui financier de Développement des ressources humaines Canada à la communauté franco-yukonnaise pour permettre à 23 participants de recevoir une formation en gestion et création d'entreprises par l'entremise de la Banque de développement du Canada.
- **Collection de films de l'Office national du film.** Mise en oeuvre de l'entente conclue avec l'Office national du film concernant le transfert de sa collection de films au Centre culturel francophone de Vancouver. Appui technique du ministère du Patrimoine canadien.
- **Tourisme.** Appui du ministère du Patrimoine canadien et du Bureau fédéral de développement régional (Québec) à la *Coasters' Association*, qui regroupe 15 villages de la Basse-Côte-Nord, pour la tenue d'une conférence (du 8 au 10 mars 1996) sur l'avenir du tourisme dans cette région de l'extrémité est du Québec.
- **Marché du travail.** Création, avec l'aide du ministère du Patrimoine canadien et de Développement des ressources humaines Canada, d'une agence autonome, maintenant appuyée par le gouvernement du Québec et le secteur privé, destinée à faciliter l'intégration des jeunes anglophones au marché du travail largement francophone du Québec. Parmi les services offerts, mentionnons des ateliers sur la recherche d'emploi et l'entrepreneuriat, des séances d'information, des services de traduction et de conseils, ainsi que des occasions de converser en français.
- **Festival.** Diffusion, en août 1995, d'un spectacle d'envergure internationale sur les ondes du *Atlantic Satellite Network*, de la *Canadian Broadcasting Corporation*, de Radio France et de la Société Radio-Canada dans le cadre du premier festival acadien de Louisbourg, en Nouvelle-Écosse.
- **Grand-Pré.** Financement d'une étude de faisabilité en partenariat avec l'Agence de promotion économique du Canada atlantique sur le réaménagement de ce lieu historique national situé en Nouvelle-Écosse.
- **Condition féminine.** Conclusion d'une entente entre le bureau de la Nouvelle-Écosse du ministère du Patrimoine canadien et Condition féminine Canada pour assurer

la prestation de services en français aux femmes francophones de la province, grâce au prêt d'une agente du programme des langues officielles.

- **Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba.** Annonce, en novembre 1995, d'une aide financière versée sur une période de trois ans au Conseil nouvellement créé par les ministères suivants : Développement des ressources humaines Canada, Diversification de l'économie de l'Ouest et Patrimoine canadien. Les fonds serviront à faire démarrer des projets de développement et de diversification économiques.
- **Marchés de services.** Appui de Travaux publics et services gouvernementaux Canada au Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba afin de permettre à cet organisme de se brancher sur le service des appels d'offres du gouvernement fédéral et ainsi faciliter aux Franco-Manitobains l'accès aux contrats fédéraux. La réalisation de ce projet a coïncidé avec la tenue d'un forum organisé par le Conseil en février 1996, et commandité par le ministère du Patrimoine canadien, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Diversification de l'économie de l'Ouest et Industrie Canada.

**Agence de
Voyage
GRIFFON
Travel Agency**



- **Agence de voyage Le Griffon.** Mise en place de circuits touristiques en français dans la péninsule du Niagara, grâce à une subvention conjointe du ministère du Patrimoine canadien et de Développement des ressources humaines Canada. Il s'agit d'un projet pilote. Préparation d'un plan d'action et d'une stratégie de marketing.
- **Tables de concertation.** Mise sur pied de deux tables de concertation pour faire

avancer les dossiers de l'enseignement à distance et du développement économique de la péninsule de Port-au-Port; entente, entre le Ministère et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, sur un financement pluriannuel pour la mise en oeuvre du plan de développement économique de cette région de l'Ouest de Terre-Neuve.

- **Bonjour Atlantique.** Aboutissement heureux des discussions avec la Société Radio-Canada au sujet de la production, à Charlottetown, à partir de 1996, de l'émission télévisée *Bonjour Atlantique - édition de l'Île-du-Prince-Édouard*.
- **Formation.** Mise sur pied d'un programme de formation pour 13 artistes acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard, grâce à l'appui financier du ministère du Patrimoine canadien, de Développement des ressources humaines Canada, de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, du gouvernement du Québec et du ministère de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard.
- **Internet.** Appui financier accordé à la communauté franco-yukonnaise et à la communauté francophone de Gravelbourg (Saskatchewan) grâce au Programme d'accès communautaire d'Industrie Canada pour la création d'un accès public à Internet. Le *Committee for Anglophone Social Action* de la Gaspésie a aussi obtenu accès à Internet, dans deux endroits publics, grâce au même programme d'Industrie Canada et à la collaboration du ministère du Patrimoine canadien.
- **Technologies éducatives.** Tenue du premier Salon francophone de l'Ouest des technologies éducatives à Regina, grâce à l'appui d'Industrie Canada.
- **Emplois.** Mise sur pied d'un service d'offres d'emplois pour les francophones de la Saskatchewan grâce à la collaboration de la Société Radio-Canada, de Développement

des ressources humaines Canada et de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan. L'activité prend la forme d'une chronique diffusée du lundi au vendredi sur les ondes de la Société Radio-Canada intitulée *La tête de l'emploi*.

- **Recherche.** Réalisation d'une recherche qui a permis à l'Association canadienne-française de l'Alberta de faire l'inventaire des services de santé offerts en français dans la province, d'identifier ceux dont la population a besoin et de créer une banque de données

renfermant les coordonnées de ceux qui travaillent dans ce domaine en Alberta. Appui technique de Patrimoine canadien et aide financière de Santé Canada.

Le lecteur trouvera dans le présent rapport tous les renseignements dont il a besoin sur les nombreuses autres réalisations du ministère du Patrimoine canadien destinées à favoriser le développement des communautés minoritaires de langue officielle. Le lecteur peut aussi se référer à l'état des réalisations du ministère du Patrimoine canadien, qui se trouve dans le supplément du même document.

III. Dossiers principaux

A. Nouveau partenariat avec les communautés

En 1994, le ministère du Patrimoine canadien entreprenait de modifier en profondeur la relation qu'il entretenait depuis près de 25 ans avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Dans un contexte où les fonds nécessaires pour répondre directement aux besoins de ces communautés allaient en diminuant, il devenait impératif, pour le Ministère, de trouver un moyen d'intervenir avec plus d'efficacité que jamais.

En optant pour les ententes Canada-communautés, le ministère du Patrimoine canadien, les organismes nationaux francophones et les communautés minoritaires de langue officielle de chaque province et territoire se sont dotés d'un outil leur permettant de gérer différemment leur relation. Toutes les ententes sont maintenant signées (on trouvera plus de détails à la section «Sur la scène régionale» des «Faits saillants». Déjà, la nouvelle façon de faire les choses est bien lancée, et les objectifs fixés en début d'exercice sont généralement en bonne voie de réalisation.

Concertation accrue au sein des communautés

Un des objectifs poursuivis par les ententes Canada-communautés est de favoriser une plus grande concertation entre les intervenants clés de chaque communauté. Partout, des structures sont maintenant en place qui permettent aux groupes de discuter ensemble de leurs orientations, priorités et ressources disponibles. Dans certains cas, on a modifié en profondeur la dynamique à l'intérieur de la communauté, alors que dans d'autres, on s'est attaché à améliorer la qualité des échanges. Partout cependant, le fait d'être assis à la même table a permis aux divers intervenants de mieux se comprendre.

- Au Manitoba, on s'entend pour reconnaître que cette approche de concertation a permis de renforcer l'intégration de la communauté, de rapprocher les organismes des communautés locales, de rationaliser l'allocation des ressources et de renforcer la collaboration interorganismes.
- Au Québec, les organisations conviennent que l'entente a été l'occasion d'un rapprochement et qu'elles travaillent maintenant plus étroitement, dans une perspective plus large. Une planification plus efficace leur a ainsi permis de lancer des projets conjoints.



Le forum de concertation de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick

- Au Nouveau-Brunswick, l'entente a facilité un processus de réflexion qui avait déjà été amorcé sur l'organisation du monde associatif et sur les arrimages nécessaires entre les groupes.

Identification de priorités de développement

La notion de concertation est au coeur d'un autre objectif des ententes : favoriser la prise en charge des communautés par elles-mêmes. Essentiellement, il s'agit d'amener les principaux acteurs de la communauté à acquérir et à présenter une vision organisée des besoins de celle-ci, à dégager des consensus sur ses priorités de développement, puis à prendre ensemble les décisions touchant l'allocation des fonds nécessaires à la réalisation de ces priorités. Quelques mois seulement après avoir adopté cette nouvelle façon de faire, le Ministère et les communautés sont déjà à même de constater que l'allocation des fonds se fait de façon plus stratégique et mieux ciblée.

- À Terre-Neuve, la communauté estime que son rôle a été considérablement enrichi dans la définition de ses orientations et de ses priorités. Aujourd'hui, la communauté participe beaucoup plus activement au choix de ses priorités et à la gestion conjointe de ses ressources.
- En Colombie-Britannique, l'entente a été mise en place à la suite d'un exercice provincial, qui a impliqué toutes les collectivités et qui a permis à la communauté d'établir un plan de développement global.
- Dans les Territoires du Nord-Ouest, la communauté est satisfaite d'avoir mis en place un processus transparent pour la sélection de priorités et de projets.

Comme il est davantage axé sur les priorités de développement des communautés, le financement accordé dans le cadre des ententes Canada-communautés ira de plus en

plus souvent à des projets précis, ayant des retombées concrètes. Ce sera sans doute là un des résultats les plus probants de la nouvelle relation qu'entretiennent le ministère du Patrimoine canadien et les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Maintenant que de nouveaux mécanismes d'allocation des fonds sont en place, la tendance devrait s'accroître au fur et à mesure de l'évolution des ententes.

Enfin, la formule des ententes Canada-communautés permettra aux organismes de stabiliser leur financement, puisqu'elle leur garantit des fonds sur une période de quatre ans, en moyenne. Cela dit, bon nombre de communautés se sont déjà engagées sur la voie de l'autonomie financière en diversifiant leurs sources de financement. Tout en continuant à appuyer leurs efforts en ce sens, le ministère du Patrimoine canadien entend poursuivre son action au chapitre de la concertation interministérielle, laquelle demeure, aux yeux des communautés, un facteur clé de la réduction de leur dépendance à l'égard de l'appui direct du ministère du Patrimoine canadien.

Depuis le 31 mars 1995

En marge du renouvellement du Programme des langues officielles dans l'enseignement, qui arrivera à échéance en mars 1998, le Ministère a entrepris diverses études visant à soutenir une relance de ses principaux programmes d'appui aux langues officielles. Une de ces études portait sur la formule des ententes Canada-communautés comme moyen de dispenser cet appui et visait à obtenir une vue d'ensemble du fonctionnement des mécanismes mis en place. L'étude en question confirme que la démarche est bien lancée et qu'elle permettra, dans un avenir rapproché, d'atteindre les objectifs de concertation accrue à l'intérieur des communautés et de plus grande cohésion entre les actions posées à l'échelle locale. On y présente en outre des recommandations qui permettront d'optimiser l'allocation des fonds, la diversification du financement et le suivi de l'expérience des ententes Canada-communautés.

B. Promotion de la dualité linguistique

L'un des principaux buts du ministère du Patrimoine canadien consiste à promouvoir un élément fondamental de l'identité nationale de notre pays, la dualité linguistique. Le Ministère est maintenant de plus en plus connu des Canadiens, grâce à sa présence à diverses expositions et manifestations nationales ou internationales, à sa participation à des initiatives touchant les écoles, au financement du secteur bénévole et à la création de son propre site sur le World Wide Web. Afin de rejoindre un plus vaste public que jamais auparavant, le Ministère a adopté une stratégie de promotion axée sur les partenariats avec des organisations actives dans divers secteurs comme l'éducation, le tourisme, les sports et la culture.

On a subdivisé les activités dans la présente section en quatre catégories : les activités d'envergure nationale, la promotion dans les régions, les activités d'intérêt international et celles qui ont trait à la production de publications et de documents promotionnels. Le nouveau site des langues officielles sur l'Internet, qui fournit au Ministère un puissant outil de communication dans ses relations à l'échelle

nationale comme à l'échelle internationale, est présenté en détail dans la section intitulée «Autoroute de l'information» («Dossiers principaux»). Certaines des activités essentielles pour 1995-1996 sont décrites ci-après.

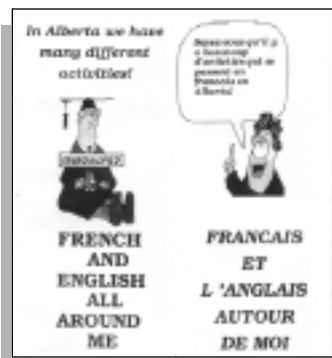
Depuis le 31 mars 1995

Le 12 avril 1996, la ministre du Patrimoine canadien a annoncé la participation du Ministère au programme Jeunesse Canada au travail. Le Ministère s'est associé à Développement des ressources humaines Canada et à trois autres ministères fédéraux pour travailler à la création d'emplois chez les jeunes dans le cadre de la Stratégie fédérale de création d'emplois. Quatre secteurs du Ministère, dont les Programmes d'appui aux langues officielles, ont collaboré à ce programme, destiné à créer 2 000 emplois pour les jeunes Canadiens.

Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles, le volet langues officielles du programme, a été mis en oeuvre avec l'aide de partenaires coordonnateurs dans toutes les régions du pays. Ses grands objectifs étaient le développement de la capacité linguistique des jeunes Canadiens et le développement économique des communautés minoritaires de langue officielle.

1. Activités d'envergure nationale

Concours À vos crayons!



Brochure gagnante,
Concours À vos crayons!

Une fois de plus, le concours À vos crayons! de 1996 a connu un franc succès. Avec le précieux concours de *Canadian Parents for French*, de l'Association canadienne des professeurs d'immersion, de l'Association canadienne des professeurs de langues secondes, de la Société éducative de visites et d'échanges au Canada et de la Société pour

la promotion de l'enseignement de l'anglais langue seconde au Québec, le ministère du Patrimoine canadien a supervisé le quatrième concours écrit destiné aux élèves de 10 à 13 ans.

Pour le concours de cette année, on demandait aux élèves de tout le pays de concevoir un dépliant décrivant les activités en français et en anglais dans leur région; le thème était «Le français et l'anglais autour de moi». Les 2 000 dépliants reçus étaient extraordinaires! Nombre d'entre eux abondaient en détails et

constituaient de vrais petits bijoux, décrivant des points d'intérêt, des festivals et des manifestations locales et régionales dans les communautés francophones et anglophones du Canada.

Une fois de plus, on a attribué 100 prix aux gagnants. Les gagnants des quatre premiers prix venaient du Québec, de l'Ontario (2) et du Manitoba. Tous les participants au concours ont reçu une lettre de remerciements pour leur participation. Les dépliants recueillis grâce au concours de cette année figureront dans divers documents publicitaires du ministère du Patrimoine canadien (y compris sur son site Web) ainsi que dans ceux de nos associations partenaires. Un autre concours est prévu pour 1997.

Dictée P.G.L.

La Dictée P.G.L., initiative de la Fondation Paul Gérin-Lajoie qui remonte à six ans, comporte une série d'activités s'échelonnant de novembre à mai. Elle permet aux élèves des écoles primaires francophones, ainsi qu'aux écoliers qui fréquentent des classes d'immersion, d'améliorer leur connaissance du français par des moyens intéressants et amusants. Tout en développant chez eux la conscience des questions environnementales, elle les incite au partage et à la solidarité avec les enfants des pays du tiers monde. L'une de ces activités consiste en un grand concours de dictée française qui rassemble des jeunes du Canada, de la Louisiane et du Sénégal et qui s'achève en mai par une finale télévisée. Grâce à la contribution du Ministère, ce sont 127 000 élèves, dont 6 349 pour la catégorie «classe d'immersion», en provenance de 904 écoles canadiennes qui ont pris part au concours. Des dépliants imprimés en anglais font la promotion du concours auprès de la majorité anglophone.

Dictée des Amériques

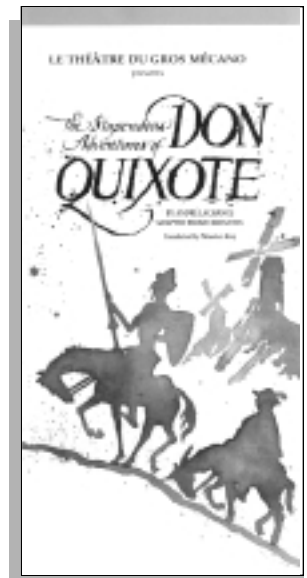
Le ministère du Patrimoine canadien a participé à la troisième édition annuelle de

la Dictée des Amériques, concours international de dictée française qui remporte un grand succès, aide à promouvoir l'usage du français et contribue au renforcement de l'influence de cette langue sur la scène mondiale. La grande finale de la Dictée des Amériques, qui a eu lieu le 30 mars 1996, dans le Salon Rouge de l'Assemblée nationale du Québec, a été télédiffusée par Radio-Québec et TFO et rediffusée par Canada-TV5, Europe-Afrique-Asie-TV5, Amérique latine-TV5 et États-Unis-TV5.

Les quelque 55 000 concurrents qui ont pris part au concours venaient du Canada, des États-Unis, de l'Europe, de l'Afrique et de l'Amérique latine. Les 104 finalistes représentaient 11 pays. Parmi les cinq grands champions se trouvaient trois Canadiennes originaires du Québec, des Territoires du Nord-Ouest et de la Colombie-Britannique; les deux autres venaient de la Belgique et de la France. Encore une fois, Hélène Cormier, de la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles, était membre du jury.

Théâtre du Gros Mécano

Le Théâtre du Gros Mécano présente du théâtre de qualité pour les jeunes de 6 à 12 ans, en français et en anglais, dans les écoles de toutes les régions du pays. La pièce française *Les aventures de Don Quichotte* a été montée en anglais sous le titre de *The Stupendous Adventures of Don Quixote* pour pouvoir être jouée en anglais comme en français par une troupe bilingue dans les écoles de tout le pays.



Semaine nationale de la Francophonie

Pour la quatrième année consécutive, le ministère du Patrimoine canadien a participé activement à la célébration de la Semaine nationale de la Francophonie. Cette manifestation, qui se déroulait du 20 au 26 mars 1996, est coordonnée par l'Association canadienne d'éducation de langue française sous le patronage d'honneur de plusieurs personnalités de prestige. La Semaine est une célébration de la francophonie canadienne, une occasion de découvrir une culture



et une langue qui ont marqué l'histoire de notre pays, les talents, les spécificités et la diversité de la francophonie canadienne et un reflet de notre identité. C'est une invitation à favoriser l'essor, l'utilisation et l'épanouissement de la langue française, à multiplier les occasions de s'exprimer et de vivre en français, à jeter des ponts entre les «parlants» français de toutes origines et tous ceux qui aiment la langue française. La Semaine de 1996 avait pour thème *Francophonie et identité culturelle*.

La ministre du Patrimoine canadien a invité ses collègues du Cabinet fédéral à prendre part aux activités de leurs ministères respectifs, et du matériel conçu pour la promotion de la Semaine a été distribué dans toute la fonction publique canadienne et dans les agences relevant de Patrimoine canadien.

Le 20 mars, Journée internationale de la Francophonie, une cérémonie officielle s'est déroulée sur la colline du Parlement. Y ont participé le ministre des Affaires étrangères, les présidents de la Chambre des communes et du Sénat, la ministre du Patrimoine canadien et plusieurs autres ministres fédéraux. Au cours de cette cérémonie, des prix de la Francophonie canadienne et internationale ont été attribués dans les domaines de l'éducation, de l'informatique et de l'alphabétisation. Par

ailleurs, la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles a organisé, dans le foyer de l'immeuble abritant l'administration centrale du ministère du Patrimoine canadien, une exposition sur l'Internet en français et a diffusé ses publications. Les bureaux régionaux du ministère du Patrimoine canadien ont été invités à stimuler la création d'activités en région, ce qui a donné lieu à un nombre impressionnant d'événements d'un bout à l'autre du pays.

Colloque Langues officielles et économie

Le 5 mai 1995, s'est tenu, à Ottawa, un colloque intitulé *Langues officielles et économie: nouvelles perspectives canadiennes*. Organisée par le ministère du Patrimoine canadien, cette rencontre a permis aux participants d'entendre les points de vue d'une douzaine de spécialistes du secteur public, du monde universitaire et du secteur privé. La thématique du colloque a été traitée dans ses divers aspects, depuis les considérations historiques, le point de vue politique et social et la perspective économique.

Sur une scène mondiale où le commerce et la concurrence jouent pour beaucoup, l'acquisition individuelle et collective d'une deuxième langue est perçue comme un «atout» de nature économique."

(Synthèse du colloque *Langues officielles et économie: nouvelles perspectives canadiennes* qui a eu lieu à Ottawa en mai 1995)

Ainsi, on a soulevé les grandes questions touchant la dualité linguistique du Canada. Quels sont les coûts de la politique du bilinguisme et quels en sont les bénéfices? Quelles sont les régions qui en profitent financièrement? Comment assurer l'épanouissement des minorités linguistiques? Dans quelles conditions le bilinguisme peut-il devenir un facteur

économique positif et contribuer à l'émancipation des communautés, au développement de l'industrie, à la croissance économique des entreprises et des régions?

Les grands thèmes suivants ont été explorés :

- *Dimension commerciale du bilinguisme* : Sur une scène mondiale où le commerce et la concurrence jouent pour beaucoup, l'acquisition individuelle et collective d'une deuxième langue est perçue comme un atout de nature économique.
- *Formation linguistique et commercialisation* : Il y a une dynamique qui se trouve déclenchée par la dualité linguistique. Les Canadiens et les Canadiennes doivent apprendre à faire une utilisation plus commerciale de leur bilinguisme. Au fil des ans, le Canada a acquis une expertise exceptionnelle en matière d'enseignement des langues. Il y a là matière à commercialisation au plan international.
- *Nouvelle orientation de l'acquis* : Les grands chambardements politiques, les ententes commerciales d'envergure internationale, les nouveaux partenariats, l'édification de la nouvelle Europe, l'évolution de la technologie, le déplacement des enjeux concurrentiels et la naissance de l'autoroute de l'information sont autant de facteurs qui donnent aux grandes langues du monde une importance renouvelée. Le français et l'anglais se trouvent parmi celles-là. Il appartient au Canada de profiter de sa situation privilégiée.

Collaboration avec le secteur bénévole

Des centaines d'organisations bénévoles dans tout le pays participent à la promotion de l'utilisation des deux langues officielles pour communiquer plus efficacement avec leurs membres et avec le grand public. Pour les aider à assumer les frais relatifs à la prestation de services bilingues, le ministère du Patrimoine

canadien subventionne ces organismes pour couvrir jusqu'à la moitié du coût des services de traduction et d'interprétation lors de réunions, de conférences et d'autres assemblées importantes. Sont aussi admissibles à ces subventions les projets de développement des langues officielles destinés à permettre aux organismes de fournir des services dans les deux langues officielles.

“ Nous vous remercions pour les fonds accordés dans le cadre de ce programme. Ils nous ont permis de fournir, dans les deux langues officielles, un service essentiel aux Canadiens. Maintenant accessibles en français et en anglais, les projets spéciaux de Media Watch ont aussi permis au Canada de se distinguer, à l'échelle internationale, comme un chef de file dans les domaines de l'analyse et de l'étude des médias.”

[Traduction]

(Extrait d'une lettre de Linda Hawke, directrice exécutive, Media Watch)

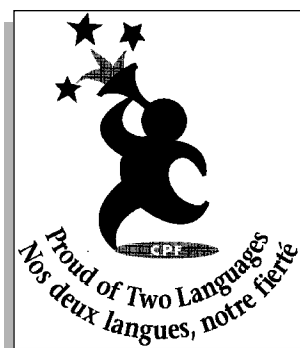
Environ 120 associations ont reçu des subventions en 1995-1996 pour organiser, au Canada, des événements nécessitant l'utilisation des deux langues officielles. De même, le Ministère a pu continuer à aider 50 groupes désireux d'établir des services permanents en langues officielles au sein de leur organisation.

Campagne de sensibilisation nationale

Canadian Parents for French a entrepris une campagne de sensibilisation nationale pour informer les Canadiens des avantages de l'apprentissage de la langue seconde. La campagne comportait plusieurs grands volets.

- On a effectué un sondage d'opinion national montrant que 75 p. 100 des Canadiens considèrent l'apprentissage de la langue seconde comme un élément important d'une bonne éducation.

- On a transmis les résultats du sondage et les messages de la campagne à tous les grands médias canadiens, et le président et le vice-président de l'association ont fait une tournée dans les médias et ont donné des conférences.
- Quatre-vingt-cinq sections locales ont participé à la campagne, réalisé divers produits et organisé une variété d'événements dans tout le pays.



- On a produit une vidéo de 14 minutes intitulée *Proud of Two Languages* illustrant les réussites de diplômés du français comme langue seconde. On a produit près de 650 copies de cette vidéo et on les a distribuées aux écoles, aux conseils et commissions scolaires, aux éducateurs, aux sections locales de *Canadian Parents for French* participantes et aux réseaux de télévision éducative.

Échanges et séjours linguistiques

Deux programmes nationaux très réussis, le Programme de bourses pour les cours d'été de langues et le Programme de moniteurs de langues officielles, fournissent aux Canadiens la possibilité d'apprendre l'autre langue officielle ou, dans le cas des minorités francophones, de perfectionner leur langue maternelle. Ils sont administrés par les ministères provinciaux et territoriaux de l'Éducation de concert avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Leur popularité est telle que, chaque année, le nombre de demandes dépasse largement les fonds disponibles.

- En 1995-1996, le Programme de bourses pour les cours d'été de langues a permis à 6 460 jeunes de suivre des cours d'immersion de cinq semaines dans 40 collèges et universités un peu partout au Canada. Cent soixante-treize bourses ont été décernées à des francophones hors Québec qui ont participé

au programme de bourses à Trois-Rivières et à Jonquière (Québec) et à Moncton (Nouveau-Brunswick). Les boursiers participent à une expérience éducative très structurée et, après les cours, ils s'adonnent à de nombreuses activités culturelles. Ils logent dans des résidences universitaires, collégiales ou privées, de sorte que leur expérience d'apprentissage demeure intense pendant toute la période de cinq semaines.

- Des bourses distinctes sont décernées en vertu du Programme de moniteurs de langues officielles aux étudiants du post-secondaire qui désirent travailler à temps partiel comme moniteurs (langue de la minorité ou langue seconde). Un volet supplémentaire du programme permet aux moniteurs de travailler à plein temps en milieu rural ou semi-urbain. En 1995-1996, il y a eu près de 940 participants au programme.



- Les moniteurs sont placés dans des établissements d'enseignement pendant une période de huit mois, dans le cas des moniteurs à temps partiel, et de neuf mois, dans le cas des moniteurs à plein temps. On leur confie diverses tâches qui, jumelées à leur participation à la vie quotidienne de la collectivité, renforcent leur connaissance de leur langue maternelle ou de leur langue seconde.

Depuis le 31 mars 1996

Le 19 mars 1997, la ministre du Patrimoine canadien et le président du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) ont signé deux ententes pour le renouvellement, en 1997-1998, du Programme de bourses pour les cours d'été de langues et du Programme de moniteurs de langues officielles.

Administration de la justice

Les projets mis de l'avant ont contribué à l'amélioration de l'administration de la justice dans les deux langues officielles, favorisé l'usage de la langue de la minorité dans la pratique du droit, encouragé la création d'ouvrages et d'outils de *common law* en français et de droit civil en anglais et contribué à la stabilisation du vocabulaire juridique.

- Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec (Université McGill, Montréal)
- Centre de traduction et de documentation juridiques (Université d'Ottawa)
- Centre de traduction et de terminologie juridiques (Université de Moncton)
- Institut Joseph-Dubuc du Collège universitaire de Saint-Boniface (Winnipeg)

Les quatre centres de traduction juridique du Canada (voir encadré) ont poursuivi leurs travaux de traduction et de terminologie et d'élaboration et de prestation de cours de perfectionnement juridique à vocation linguistique. Ainsi, en vue de la publication de la troisième édition des versions française et

anglaise du *Dictionnaire de droit privé*, le Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec de l'Université McGill a poursuivi, en 1995-1996, ses travaux d'actualisation des définitions du dictionnaire, en fonction du nouveau *Code civil* du Québec. Le Centre de traduction et de documentation juridiques de l'Université d'Ottawa a procédé à la mise à jour du *Guide du praticien*, et le Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'Université de Moncton a réalisé une version électronique du *Juridictionnaire*, recueil des difficultés et des ressources du français juridique. Pour ce qui est de la formation, l'Institut Joseph-Dubuc a offert ses cours de français juridique selon une nouvelle formule : le procès pénal simulé.

Par ailleurs, une entente a été conclue entre le ministère de la Justice et celui du Patrimoine canadien afin que les six associations provinciales de juristes d'expression française de *common law* et la fédération qui les regroupe puissent continuer à jouer un rôle essentiel dans la promotion du bilinguisme et du bijuridisme et poursuivre leur contribution au développement de leurs collectivités respectives.

2. Activités de promotion dans les régions

Le ministère du Patrimoine canadien a tout mis en oeuvre dans les provinces et les territoires pour promouvoir les avantages de la dualité linguistique au Canada. Le personnel régional, de concert avec les associations provinciales de langue officielle minoritaire et des organisations nationales comme *Canadian Parents for French*, a organisé diverses activités et divers événements en 1995-1996, montrant que la connaissance des deux langues officielles du Canada peut être un atout économique pour les Canadiens, tout en ajoutant une autre dimension à leur vie en les exposant à une culture et à une langue secondes. Voici un aperçu des activités menées dans les régions au cours de l'année écoulée.

- La communauté francophone de Terre-Neuve est devenue vedette de l'écran cette année avec le lancement de la version française d'une vidéo-documentaire intitulée *Ça vient du t'choeur - Voyage dans la communauté franco-terre-neuviennne*. Ce documentaire dresse le portrait actuel des Franco-Terreneuviens de la péninsule de Port-au-Port sur la côte ouest de la province. Il a été réalisé grâce à la collaboration entre la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador et le ministère du Patrimoine canadien et a bénéficié d'un appui dans le cadre de l'Entente de coopération Canada-Terre-Neuve sur les industries culturelles.
- La Semaine provinciale de la Francophonie est devenue un événement annuel à l'Île-du-Prince-Édouard. Diverses activités visant à valoriser et à faire connaître la culture acadienne et francophone à l'ensemble de la population de l'Île ont été organisées. La Semaine a grandement contribué au rapprochement entre les deux communautés linguistiques de l'Île. Ce sont principalement les unités scolaires, les fonctionnaires provinciaux et la communauté acadienne et francophone qui se sont chargés de son

organisation, mais, pour la première fois, le secteur privé y a aussi contribué.

- En collaboration avec le gouvernement provincial et la communauté acadienne, le bureau provincial de la Nouvelle-Écosse a organisé une cérémonie de clôture de la Semaine de la Francophonie à l'Assemblée législative le 26 mars 1996. Une centaine de personnes y ont participé, y compris des représentants de *Canadian Parents for French*, de l'Alliance française, de divers ministères provinciaux et d'organismes communautaires. Plusieurs discours ont été prononcés, notamment par le Premier ministre de la province, le ministre responsable des Affaires acadiennes, la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse et quelques députés fédéraux. Cet événement a favorisé le rapprochement entre les deux communautés de langue officielle et a contribué à promouvoir la langue et la culture acadiennes en Nouvelle-Écosse.



Le Premier ministre de la Nouvelle-Écosse, l'honorable John Savage, à la célébration de la Semaine nationale de la Francophonie à Halifax

- Le théâtre d'été du festival d'Antigonish en Nouvelle-Écosse a organisé deux sessions d'atelier dramatique d'immersion en français, l'une destinée aux jeunes élèves de l'école secondaire et l'autre, aux plus vieux. Par l'improvisation de scènes et l'étude de pièces canadiennes-françaises, les ateliers offrent, à la fois aux étudiants francophones et aux étudiants anglophones qui étudient en

français, des occasions de parler français et d'améliorer leur connaissance de cette langue ainsi que de se familiariser avec la culture française.

- L'Association des architectes du Nouveau-Brunswick s'est dotée des outils et des structures qui lui permettront d'offrir à ses membres et au public en général des services dans les deux langues officielles.
- Dans le cadre de la Semaine nationale de la Francophonie, le bureau provincial du Patrimoine canadien au Nouveau-Brunswick, de concert avec l'Institut d'administration publique du Canada, section de Moncton, et le bureau du Commissaire aux langues officielles de l'Atlantique, a organisé un atelier de formation et de réflexion à l'intention de tous les fonctionnaires fédéraux de la province. L'atelier portait sur l'utilisation de la langue française dans la fonction publique fédérale au Nouveau-Brunswick. Le Dr Victor Goldbloom, Commissaire aux langues officielles, a prononcé l'allocution d'ouverture. L'atelier a permis aux participants et aux participantes d'identifier les obstacles qui les empêchent de travailler dans la langue de leur choix et de suggérer des solutions pour éliminer ces obstacles.
- Pour mieux faire comprendre la minorité anglophone du Québec et la dualité linguistique du Canada, Alliance Québec a conçu un vaste éventail d'activités destinées à la fois à sensibiliser les anglophones hors Québec (grâce à des représentations auprès de municipalités dans les autres provinces) et à favoriser le rapprochement entre les communautés anglophones et francophones (échanges populaires comme des assemblées publiques locales).
- Le théâtre 1774 de Montréal a entrepris une campagne publicitaire pour promouvoir son bilinguisme en jouant *Céleste*. On a montré des extraits de la production à des milliers

d'étudiants dans les écoles et fait tirer des billets gratuits pour favoriser la fréquentation du théâtre.

- Les bureaux du ministère du Patrimoine canadien des régions de l'Ontario et du Québec ont jumelé les composantes de Parcs des deux régions. Ainsi chaque fort, site historique, parc et canal a été jumelé à son pendant, ce qui a permis d'accroître les liens entre les employés et de faire de la promotion auprès des visiteurs.
- Pour la première fois, la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles a participé aux célébrations de la Fête du Canada de 1995 à Ottawa. La Direction générale a présenté le «Jardin des feuilles d'érable» où l'on demandait aux passants d'écrire un message d'anniversaire au Canada en français ou en anglais sur une feuille d'érable et de le placer sur un grand mur rouge dans l'aire d'exposition du «Boulevard de la capitale». À la fin de la journée, cela a donné une murale impressionnante formée de 8 000 feuilles d'érable portant divers messages intéressants.



Le «Jardin des feuilles d'érable» à la Fête du Canada à Ottawa

- Dans le cadre de l'entente Canada-Manitoba sur les services en français, un projet de promotion de la collectivité franco-manitobaine intitulé *Le Manitoba français, une francophonie au coeur de l'Amérique* a été réalisé. Ce projet comprend deux vidéos, une en français et l'autre en anglais, ainsi qu'une



trousse bilingue sur la communauté franco-manitobaine. Cet outil de promotion a été développé en vue de promouvoir la francophonie du Manitoba à l'échelle nationale et internationale. La vidéo décrit les institutions francophones en place et reflète une communauté active et vibrante, dans les domaines des communications, de l'économie, du patrimoine, de la culture et de l'éducation.

- La section de la Saskatchewan de *Canadian Parents for French* a organisé la 19e conférence nationale annuelle de l'association du 26 au 28 octobre 1995 à Saskatoon, conférence à laquelle 150 délégués ont assisté. Le thème était *Bilingual Youth : Bridge Builders*. Pour la première fois, de jeunes délégués assistaient à la conférence. Trente-cinq jeunes ont participé à des séances plénières menant à des discussions entre l'association et les jeunes délégués.
- *Canadien Parents for French*, en collaboration avec le ministère de l'Éducation de l'Alberta, a publié un guide pour les parents d'élèves de cours d'immersion en français intitulé *Yes You Can Help*. Ce livre a été bien accueilli par les parents qui avaient demandé un tel outil.
- L'Association des juristes d'expression française de l'Alberta a francisé le très populaire programme anglais *Court House Education Program* de la *Calgary Bar Association*. Il est administré par un regroupement bilingue formé de représentants de la *Calgary Bar Association*, de l'Association des juristes, de membres de la communauté francophone locale, de membres de la magistrature fédérale ainsi que de représentants des commissions scolaires publique et catholique de Calgary. Ce programme autofinancé, intégré aux programmes d'études, vise à sensibiliser les jeunes au système judiciaire du Canada et,

plus particulièrement, au fonctionnement de la Cour du Banc de la Reine.

- Lors de la Semaine nationale de la Francophonie, une journée d'information a eu lieu au Centre Sinclair de Vancouver. Onze ministères fédéraux et six organismes francophones ont érigé un kiosque d'information. Le 15 mars 1996, le ministère du Patrimoine canadien a organisé un petit déjeuner au Studio 16 de la Maison de la Francophonie, où une cinquantaine de personnes étaient présentes pour célébrer le fait français en Colombie-Britannique.
- *Canadian Parents for French*, section de la Colombie-Britannique, a célébré la Semaine de l'immersion en février. Des carnivals, festivals de films, danses folkloriques et visites dans des écoles par des auteurs et des artistes comiques ont été organisés pour l'occasion.
- L'Association franco-yukonnaise s'est beaucoup intégrée aux activités de la communauté majoritaire. Par exemple, elle a participé activement à la célébration de la Fête du Canada, dont la programmation incluait des artistes de différentes cultures pour bien représenter la réalité canadienne. Elle a aussi assuré la présence d'artistes francophones locaux ou de l'extérieur du Yukon aux grandes représentations culturelles telles que le *Dawson Music Festival* et le festival *Frostbite*. La visite à la cabane à sucre organisée par l'Association au célèbre carnaval d'hiver annuel, le *Sourdough Rendez-vous*, a été un événement très populaire.
- Le concours oratoire parrainé par *Canadian Parents for French* a été tenu avec succès à Yellowknife en février 1996. Les trois gagnants ont mérité un séjour en immersion française au Centre Terry Fox à Ottawa. De plus, dans le cadre de la Dictée des Amériques, une élève de treize ans du programme d'immersion de Yellowknife, Alana Demko, s'est classée première au niveau international dans la catégorie junior.

3. Activités d'intérêt international

“La libre circulation des idées partout dans le monde favorise les changements positifs dans les pays. Au fur et à mesure que nous réajustons des partenariats de longue date et que nous en formons de nouveaux, le monde se transforme en une communauté de nations plus intégrée. [...] Voilà donc une perspective très canadienne du monde, qui ne devrait surprendre personne. Parce que cette perspective est un reflet fidèle de notre façon d'agir, de la façon dont nous cherchons à concilier les points de vue de différentes régions, de divers groupes linguistiques et de plusieurs communautés culturelles, au lieu de les isoler.”

(Le Premier ministre Jean Chrétien, devant le Forum national sur les relations internationales du Canada, le 11 septembre 1995 à Toronto)

Au cours de l'année écoulée, on a fait des progrès considérables dans l'exploration du potentiel de commercialisation de l'expertise canadienne dans les industries de la langue, notamment en Europe et en Asie. Ces progrès se sont traduits par la tenue d'enquêtes, la prise de contacts, l'échange de documentation et de matériel et la participation à divers forums et à diverses expositions. Voici certains faits saillants.

en octobre 1995, et André Obadia, professeur à la *Simon Fraser University*, a participé à un atelier en Espagne, en septembre 1995, sur la formation continue des professeurs de langues étrangères au niveau élémentaire. Ces forums ont fourni aux experts canadiens l'occasion d'échanger des points de vue et de présenter la perspective canadienne.

La Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles a participé aux séances d'orientation et de planification du Groupe du projet des langues vivantes du nouveau Centre européen pour les langues vivantes à Graz en Autriche. L'engagement à long terme du gouvernement canadien dans des projets relatifs à l'apprentissage linguistique est vu par nos homologues européens comme une contribution essentielle au succès des initiatives dans ce secteur. On envisage un type différent de participation afin d'aider le Centre de Graz à atteindre ses buts. Le partenariat déjà établi par le Centre avec des pays de l'Europe de l'Est intéresse particulièrement la Direction générale.

Conseil de l'Europe

Le ministère du Patrimoine canadien a été en mesure de poursuivre sa collaboration avec le Conseil de l'Europe grâce à la participation d'experts canadiens à plusieurs ateliers sur l'enseignement des langues secondes. Sharon Lapkin, professeure à l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, a assisté à un atelier sur la valeur éducative des échanges, en Norvège,

Depuis le 31 mars 1996

En 1996, le Canada s'est vu accorder le statut de membre observateur par le Conseil de l'Europe. À la suite de cette décision, le Ministère a décidé de mener un examen de toutes ses activités au sein du Conseil. La Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles participe activement à l'examen et envisage de nouvelles avenues de collaboration avec le Conseil et le Centre européen pour les langues vivantes de Graz.

Expolangues 1997

En 1996, le Canada a été choisi comme «invité d'honneur» à la 15^e Expolangues, une foire internationale de la langue, de la culture et des voyages, tenue en février 1997 à Paris. La Direction générale collabore aussi étroitement avec les Affaires étrangères et avec d'autres partenaires gouvernementaux et privés à rehausser la participation des exposants canadiens. L'élaboration d'un programme de conférences pour afficher l'expertise canadienne dans l'enseignement des langues secondes en contexte bilingue aussi bien que multilingue est en cours.



La ministre du Patrimoine canadien, l'honorable Sheila Copps, au stand canadien à Expolangues

ser la participation des exposants canadiens. L'élaboration d'un programme de conférences pour afficher l'expertise canadienne dans l'enseignement des langues secondes en contexte bilingue aussi bien que multilingue est en cours.

Depuis le 31 mars 1996

Plus de 20 000 personnes ont visité le kiosque canadien à Expolangues, en février 1997, où le Canada était l'«invité d'honneur». La ministre du Patrimoine canadien était présente à la cérémonie d'inauguration. La foire a attiré 370 exposants de 20 pays, et les 25 exposants canadiens qui présentaient des cours de formation linguistique, des didacticiels, des produits et des services culturels et des forfaits-voyage ont été enchantés de l'accueil chaleureux que leurs hôtes français leur ont réservé. Les médias français ont aussi parlé en abondance du Canada avant et pendant l'événement.

Le stand canadien comprenait un kiosque multimédia fourni par le ministère du Patrimoine canadien ainsi qu'un kiosque sur le tourisme patrimonial. Il y a eu neuf conférenciers invités au programme de conférences canadien, dont Keith Spicer, le premier Commissaire aux langues officielles du Canada.

Exportation de produits canadiens

On a effectué des études pour repérer les intervenants clés en matière d'exportation de produits canadiens touchant l'enseignement des langues secondes (p. ex. cours, échanges linguistiques et produits didactiques). Il est essentiel de bien connaître l'industrie canadienne pour mieux préciser comment le ministère du Patrimoine canadien peut aider cette industrie à conquérir de nouveaux marchés d'exportation. Des études de marché effectuées par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international ont montré que les étrangers perçoivent le Canada comme une destination de choix pour les voyages éducatifs. Le soutien des efforts de l'industrie pour assurer l'expansion de ce marché particulier devrait entraîner un accroissement des recettes pour ce secteur.

En faisant mieux connaître l'expertise canadienne en matière d'apprentissage des langues secondes, le Ministère projette de promouvoir les effets positifs du bilinguisme au Canada. La Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles cherche des façons de faciliter la diffusion de l'information sur les produits et services disponibles au Canada ainsi que d'établir des alliances stratégiques entre des établissements privés et publics actifs dans ce secteur.

Depuis le 31 mars 1996

On a créé un site Internet affichant les produits et services canadiens en langues secondes en collaboration avec la *Simon Fraser University*. Le site (<http://www.educ.sfu.ca/expo/>) se veut une fenêtre sur le monde pour l'industrie canadienne.

4. Publications et matériel de promotion

Chaque année, le ministère du Patrimoine canadien produit et distribue une grande variété de documents imprimés et de matériel de promotion, y compris des publications, des affiches, des fiches d'information, des dépliants et des documents de travail utilisés pour des activités de promotion et distribués dans tout le pays et à l'étranger. L'annexe A («Publications et documents de promotion») fournit une liste complète de ces documents, produits en 1995-1996 par le Ministère ou en collaboration avec ses partenaires.

Guide des affaires OPTIMA

La Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles a rédigé un article intitulé «Le bilinguisme : une valeur ajoutée pour le Canada» pour inclusion dans le premier numéro de ce guide annuel des ressources, coproduit par la Chambre de commerce française (Ontario) et Victoria Communications, et consacré aux entreprises privées offrant un service dans les deux langues officielles. L'article traite des effets économiques de la dualité linguistique sur les affaires, de ses avantages pour le tourisme et de ses répercussions internationales.

Depuis le 31 mars 1996

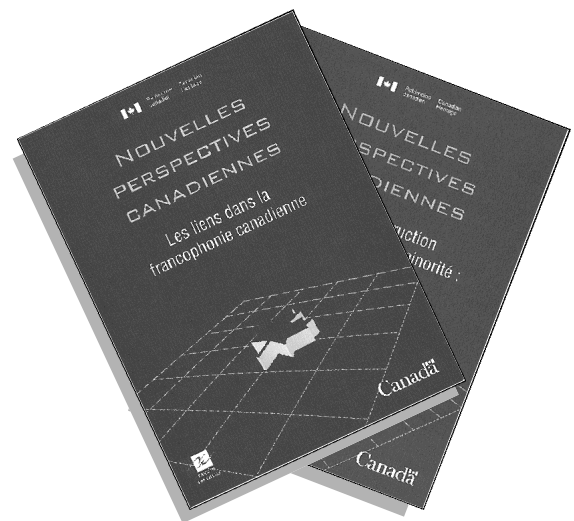
Le premier numéro du *Guide des affaires OPTIMA* a été publié en novembre 1996.

Le ministère du Patrimoine canadien siègeait au comité de sélection des prix d'excellence présentés à des entreprises bilingues remarquables lors d'un gala à Toronto en octobre 1996. Les quatre gagnants étaient : Neopost Canada de Scarborough (Ontario), concepteur et fabricant de matériel postal électronique; Spectra Productions de Winnipeg (Manitoba), producteur de vidéos de formation et de promotion; ADL, distributeur alimentaire à Rouyn-Noranda (Québec) et Moulure Alexandria d'Alexandria (Ontario), fabricant de moulures en bois.

Nouvelles perspectives canadiennes

Une nouvelle collection de recherches, *Nouvelles perspectives canadiennes*, a été lancée en 1996 pour permettre la publication de diverses recherches dans le domaine des langues officielles. Les domaines de recherche désignés comme prioritaires sont : l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans les secteurs de l'éducation, de l'économie et de la culture; les relations entre francophones au Canada et la dimension économique des langues officielles.

Au printemps 1996, le ministère du Patrimoine canadien a publié le premier projet de recherche de la nouvelle collection, *Les liens dans la francophonie canadienne*, rédigé par René Guindon et Pierre Poulin. L'ouvrage examine les nombreux liens qui unissent entre elles les communautés francophones du Canada. Qu'il s'agisse de liens familiaux, de liens créés par les voyages, de produits culturels, ou d'autres liens associatifs ou économiques, on avait jusqu'ici peu exploré les nombreuses relations entre francophones



au Canada. L'ouvrage propose ainsi une perspective qui se démarque des approches utilisées récemment, axées sur l'étude de ces communautés comme entités isolées. L'ouvrage met également en évidence les nombreux domaines dans lesquels les échanges entre les francophones du Québec et ceux des autres régions du Canada profitent aux uns et aux autres.

Par la suite, le ministère du Patrimoine canadien a publié le second projet de recherche de la nouvelle collection, *Droits à l'instruction dans la langue de la minorité : état de la situation*, rédigé par Jean-Charles Ducharme. L'ouvrage effectue un survol pancanadien de l'évolution et de la situation actuelle de la mise en oeuvre de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Le document

constitue une évaluation succincte et accessible de la législation en vigueur dans chaque province et territoire du Canada.

Depuis le 31 mars 1996

Une mise à jour de ce document a été présentée lors du symposium de la Commission nationale des parents francophones sur la réparation constitutionnelle, qui s'est tenu à Ottawa les 18 et 19 octobre 1996. Un texte plus détaillé sera inclus dans les actes du symposium que publiera le Centre canadien des droits linguistiques de l'Université d'Ottawa.

Le Ministère a publié un troisième ouvrage dans la série *Nouvelles perspectives canadiennes* intitulé *Langues officielles et économie*, qui présente les actes de son colloque tenu le 5 mai 1995, à Ottawa.

C. Autoroute de l'information

Introduction

La technologie d'aujourd'hui évolue à une vitesse folle. Aussi les gouvernements, les organisations, les entreprises et les particuliers mettent les bouchées doubles pour acquérir des ordinateurs et d'autres outils technologiques et se tournent vers l'Internet pour avoir accès à une source inépuisable d'informations à l'échelle mondiale et à une forme de communication rapide et peu coûteuse. La Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles et les communautés de langue officielle en situation minoritaire ne

font pas exception à la règle. De toute évidence, l'accès à l'Internet par le World Wide Web ouvre la voie à des communications rapides et à toutes sortes d'information dont les communautés de langue officielle en situation minoritaire ont besoin pour soutenir leur développement de nos jours. Voici un aperçu des progrès réalisés par le ministère du Patrimoine canadien aussi bien que par les communautés minoritaires en 1995-1996 dans ce secteur d'activités très important.

Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles : une présence importante sur le World Wide Web

Le site de la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles sur le World Wide Web a été lancé le 16 février 1996, ouvrant la fenêtre du ministère du Patrimoine canadien sur le monde de la technologie. Le site, dont l'adresse est <http://www.pch.gc.ca/offlangoff/>, offre une



masse de renseignements sur la Direction générale, son mandat et ses partenaires. Étant l'une des premières directions générales du Ministère à avoir son site «Web», la Direction générale est fière que ce site soit demeuré d'actualité et ait déjà été mis à jour à plusieurs reprises pendant sa courte existence.

Contenu

En commençant par la rubrique *Qui sommes-nous*, le site explique les divers programmes de la Direction générale, y compris :

Bourses et échanges

La description des programmes de bourses pour les cours d'été de langues et de moniteurs de langues officielles, financés par la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles et administrés par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Un lien direct avec le site du Conseil fournit tous les renseignements nécessaires pour présenter une demande dans le cadre de l'un ou l'autre de ces deux programmes.

Vivre en français au Canada

Une carte colorée du Canada qui ouvre ses pages aux communautés de langue officielle en situation minoritaire dans tout le pays. En cliquant sur une province, on voit des données démologiques, les organisations représentant les francophones, les médias et communications, la vie culturelle et communautaire, l'éducation et l'économie de chaque province. C'est donc une précieuse source d'information.

Apprendre le français ou l'anglais comme langue seconde

Outre une fiche d'information sur l'immersion en français, ces pages offrent une synthèse de l'apprentissage du français et de l'anglais comme langues secondes avec des liaisons avec nos partenaires, entre autres *Canadian Parents for French*, l'Association canadienne des professeurs de langues secondes et l'Association canadienne des professeurs d'immersion. Une nouvelle

rubrique, une invitation à rejoindre un groupe de discussion avec des professeurs d'immersion (la *Liste postale pour les professeurs, les administrateurs et les chercheurs en immer*

LE SAVIEZ-VOUS?

- 305 000 élèves sont inscrits à des programmes d'immersion en français au Canada, comparativement à 75 000 en 1980-1981.
- Plus de deux millions d'élèves anglophones étudient le français à l'école.
- Au Canada, près de 25 p. 100 des jeunes de 18 à 29 ans sont bilingues.

sion), est administrée par la *Simon Fraser University* et considérée comme un précieux outil de recherche pour tous les professeurs de langues secondes.

Le français sur la scène internationale

Ces pages comprennent des renseignements sur la Francophonie du Canada, le Canada et la francophonie internationale, la Dictée des Amériques (un concours international de dictée française) et une gamme de liaisons avec d'autres sites intéressants à travers le monde.

Activités jeunesse

À la rubrique intitulée *Le Coin des jeunes*, les jeunes de tous âges découvriront les événements et activités, publications, associations jeunesse, programmes d'échanges et de bourses, une carte du Canada et d'autres sites intéressants axés sur les activités pour les jeunes et les langues officielles du Canada.

En outre, la section *Publications* du site offre au lecteur la possibilité de télécharger nos publications les plus récentes, en tout ou en partie, ce qui réduit de beaucoup les coûts d'impression et de distribution, tout en lui offrant simultanément l'option de choisir les passages et les renseignements qui l'intéressent.

La section *Le coin des médias* du site permet aux «surfeurs» de lire les derniers communiqués et discours.

Au moment où le monde de la haute technologie évolue de plus en plus vite, la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles est fière de suivre le mouvement. Grâce à son site sur le World Wide Web, elle a pu interagir avec des responsables gouvernementaux, des personnes ressources et le grand public dans le monde entier. Pour les personnes qui s'intéressent à tous les aspects des politiques et des programmes en matière de langues officielles, le site constitue un précieux outil d'information et un tremplin très intéressant vers d'autres sites au Canada et dans le monde, qui traitent de langues officielles.

Promotion du site Web

Afin de promouvoir le site Web de la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles, on a fait des démonstrations lors de divers événements de promotion, y compris le Salon national de l'éducation, le *Marché international du multimedia* (MIM) et le Symposium international sur les langues secondes. En 1996, les activités de promotion comprendront l'assemblée générale annuelle de l'Association canadienne des professeurs de langues secondes, le Salon national de l'éducation et de la formation professionnelle et technique et l'assemblée générale de la Société pour la promotion de l'enseignement de l'anglais langue seconde au Québec.

Rencontre exploratoire sur l'inforoute

Cette journée de réflexion, qui a eu lieu le 14 juin 1995 à Hull (Québec), a été organisée par la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles pour permettre aux principaux intervenants (représentants des communautés de langue officielle en situation minoritaire, des gouvernements fédéral et provinciaux, du secteur de l'éducation et des organismes bénévoles) de se rencontrer afin d'échanger des idées sur les applications des technologies nouvelles dans leur milieu.

Points saillants

- La Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles s'est intéressée aux façons dont les communautés peuvent se servir de l'inforoute pour réaliser leurs aspirations.
- Les préoccupations des différents intervenants étaient similaires : briser l'isolement des communautés et pallier à leur faible poids démographique et au manque de ressources; élargir l'accès aux nouvelles technologies (raccorder les particuliers et les groupes aux réseaux existants, réduire les coûts d'implantation et d'utilisation, diffuser

l'information sur les technologies et les ressources disponibles); assurer une formation adéquate aux futurs utilisateurs; créer des logiciels et des contenus en langue française.

- Les participants ont manifesté des degrés fort variés d'intégration à l'inforoute et d'utilisation des nouvelles technologies. Parmi les réalisations dans le domaine des technologies, on retrouve le Réseau scolaire (SchoolNet), le Village électronique, le Collège de l'Acadie, la présence sur le World Wide Web de la Fédération culturelle canadienne-française.
- En encourageant la formation d'alliances stratégiques entre les principaux intervenants, la rencontre aura permis de trouver dès maintenant le moyen de tirer le meilleur parti possible des structures en place de façon à profiter sans délai des avantages de l'inforoute.

Le ministère du Patrimoine canadien examine, en partenariat, des façons de susciter des actions précises et diverses dans le sens des pistes d'action. La section qui suit fait déjà état de diverses activités.

Des communautés bien branchées

L'autoroute de l'information a pris beaucoup d'ampleur en 1995-1996 au Canada. Cette nouvelle technologie offre un potentiel de visibilité et de communication à un coût moindre que l'imprimé ou la téléphonie. Elle permet aux milieux isolés de se brancher sur le monde, de se faire connaître et d'avoir accès à

de l'information rapidement et efficacement. De nouveaux marchés s'ouvrent, de nouvelles clientèles affluent et voilà que la circulation s'accroît sur l'autoroute de l'information. Au cours de l'année, l'Internet a connu une expansion fulgurante.

Les organismes

Dans cette foulée, les organismes des communautés minoritaires de langue officielle ont vite reconnu les avantages d'aménager une vitrine sur l'inforoute. Ils ont d'emblée ouvert des sites sur l'Internet, même si cette nouvelle technologie était peu connue dans les milieux associatifs au début de 1995.

- En septembre 1995, le Comité consultatif sur l'autoroute de l'information a rendu public son rapport *Contact communauté contenu : le défi de l'autoroute de l'information*. Il mentionne que le contenu en français est déficient et que des mesures devraient stimuler la création et la production de nouveaux contenus. Le gouvernement canadien a répondu au rapport dans son document *La société canadienne à l'ère de l'information : pour entrer de plain-pied dans le XXI e siècle*. Le ministère du Patrimoine canadien s'engage à développer une stratégie en matière de contenu culturel canadien dans le but, entre autres, de favoriser un dialogue culturel soutenu au Canada.
- La faible présence en français a poussé les organismes francophones vivant en milieu minoritaire à prendre place sur l'Internet. Le Comité canadien francophone sur l'inforoute, regroupant des organismes nationaux francophones en situation minoritaire, a été créé et a élaboré une approche concertée d'appropriation de l'Internet en huit axes stratégiques. Ce comité a été coordonné par la Fédération culturelle canadienne-française.

Les organismes nationaux ont identifié cette activité comme étant prioritaire, et des fonds de l'entente Canada-organismes nationaux ont été réservés pour la réalisation de projets assurant une plus grande visibilité aux communautés francophones sur l'Internet.

- La Fédération culturelle canadienne-

française est en train de mettre sur l'Internet un site pour chaque organisme culturel national, provincial, voire même local, sur le serveur du Village électronique avec lequel elle a signé un protocole d'entente. Elle a aménagé un centre artistique canadien-français où déjà près de 100 artistes de la chanson et de la musique font la promotion de leurs produits. Chaque entrée donne une description du disque ou de l'artiste, permet d'entendre un démo audio et indique les coordonnées où on peut se procurer leur produit. À *vue d'oeil*, magazine disponible sur l'Internet seulement, a été lancé au printemps.

La Fédération a également offert de la formation et conseillé d'autres organismes francophones qui voulaient se brancher sur l'Internet. La Fédération culturelle, dans un but d'autofinancement, a aussi lancé sa compagnie Concept Art qui offre des services de conception de sites Internet.



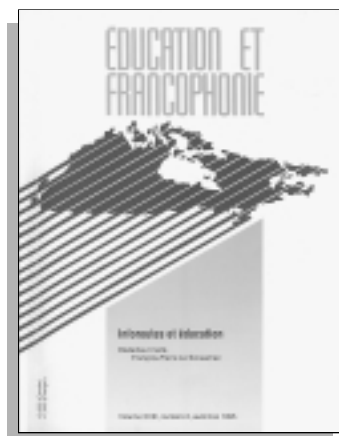
- La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada a développé un site de la francophonie et loue un serveur pour cette fin. Le site de la Fédération comprend une liste d'associations, un centre de communication avec une liste de groupes de discussions et des annonces classées invitant les visiteurs à répondre aux messages. La boîte à outils met à la disposition des utilisateurs une série de logiciels et de partagiciels en français, tels que Netscape et Qualcomm (Eudora), qui permettent de naviguer sur l'Internet. Le moteur de recherche Francité est aussi disponible. L'annuaire d'adresses de courrier électronique et d'adresses des fournisseurs d'Internet comprend dif-

férentes sections : individus, institutions gouvernementales, entreprises et organismes francophones. La catégorie *Chroniques Hey* compte plus de 40 abonnés. Les *Chroniques* sont des entrevues virtuelles avec des individus ou des compagnies qui effectuent du travail novateur sur l'Internet. Enfin, une section a été aménagée pour offrir des hyperliens avec d'autres organismes de la francophonie canadienne.

La Fédération a fait parvenir aux groupes oeuvrant au sein de la francophonie canadienne une offre de services pour la création de sites Internet. Plusieurs organismes, y compris tous les membres de la Fédération, ont maintenant leur propre site. Un expert-conseil offre une aide technique aux groupes et donne de la formation à des organismes nationaux francophones.

- L'Alliance des radios communautaires a réseauté les 16 radios communautaires sur l'Internet. Les radios ont donc accès rapidement à une foule d'informations pertinentes pour les communautés locales. De plus, les francophones du milieu, par leur bénévolat à la radio communautaire, peuvent utiliser l'ordinateur et naviguer sur l'Internet. Un site a vu le jour avec des rubriques *Nouvelles*, *Palmarès* et *Éphémérides*. Des dossiers d'affaires publiques et des nouvelles locales sont disponibles. Des sites ont été créés pour chaque radio, et ces dernières ajouteront des renseignements pour en faire leur propre création. Pour sa part, le babillard électronique *Firstclass* favorisera les échanges, la transmission de documents et l'accès à des conférences thématiques. L'Alliance est actuellement en train de mettre sur pied un service de nouvelles sur l'Internet.
- L'Association canadienne d'éducation de langue française a ouvert un site sur l'Internet. L'Association informe le public

de ses programmes et activités. Dans l'avenir, elle souhaite que l'inforoute aide à établir des liens entre les éducateurs de chaque province et territoire. Dans le numéro *Inforoute et éducation* de la revue *Éducation et francophonie*, les articles traitent de la façon dont les nouvelles technologies de l'information peuvent venir appuyer l'enseignement.



- Au printemps 1996, la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français a offert un atelier de formation à ses membres en vue de les encourager à naviguer sur l'Internet pour obtenir divers renseignements et, éventuellement, à utiliser le courrier électronique comme moyen de communication interne au sein de leurs organismes.
- La plupart des journaux de l'Association de la presse francophone sont reliés au réseau de l'autoroute de l'information. Chaque éditeur membre est muni d'équipement permettant l'accès au réseau informatique. L'Association et plusieurs autres journaux ont un site Internet, ce qui favorise l'échange d'information. Ce réseau permet, entre autres, d'avoir accès au service de nouvelles. Prochainement, les annonces publicitaires seront transmises par cette voie.
- Les communautés francophones vivant en situation minoritaire ont joué un rôle

stratégique en participant à des comités sur l'autoroute de l'information. Un représentant de la Fédération culturelle canadienne-française a participé au comité national de sélection du Programme d'accès communautaire pour leur concours de 1995. Ce programme fournit aux communautés rurales un accès à l'Internet. Un représentant de l'Association canadienne d'éducation de langue française siège également au Comité consultatif national du Réseau scolaire canadien et au Groupe de travail sur la francophonie de ce même comité. La Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles participe aussi au Groupe de travail.

En région

D'autres initiatives fort intéressantes ont vu le jour en région.

- Dans la région de l'Atlantique, le Centre international pour le développement de l'inforoute francophone, situé à Edmunston au Centre universitaire Saint-Louis Maillet de l'Université de Moncton, a été créé suite au Sommet de la francophonie de Cotonou, au Bénin, en 1995, avec l'appui de l'Agence canadienne de développement international. Le Centre international a le mandat de rassembler et de répertorier les ressources françaises, d'offrir une expertise et un support technique aux francophones et d'encourager le développement de ressources et d'outils en français. Le Centre a mis à la disposition du public un répertoire de terminologie sur l'autoroute de l'information.



- Le Centre Assomption de recherche et de développement en entrepreneuriat de l'Université de Moncton et le Conseil économique du Nouveau-Brunswick ont organisé un forum sous le thème *L'inforoute - francophonie et occasions*

d'affaires, au printemps 1996. Des intervenants du secteur privé et des milieux de l'éducation, de la culture et des finances ont participé à cette rencontre qui visait à renseigner les milieux d'affaires, universitaires, communautaires et culturels francophones du Nouveau-Brunswick des possibilités et défis de l'autoroute de l'information. Des entreprises telles que NBTel, Ingenia Communications, Philips Electronics et Géomacadie ont fait des exposés. Le Premier ministre de la province, l'honorable Frank McKenna, a annoncé la création de programmes pour venir en aide aux commerces et aux organismes qui veulent se brancher et mettre du contenu sur l'inforoute.

L'Association des municipalités du Nouveau-Brunswick a dressé un inventaire des infrastructures informatiques actuelles de ses 39 municipalités membres et a fait une étude de faisabilité d'un éventuel réseau de communication informatisée pour relier ses membres.

- Au Québec, la coordination de la mise en réseau de quinze organismes de la communauté anglophone vivant en situation minoritaire a été menée par la *Quebec Farmers' Association*. Cette dernière a d'abord évalué les besoins techniques de chaque groupe, puis a ensuite dirigé l'achat de l'équipement nécessaire et a enfin fourni une formation sur place pour s'assurer de la pleine utilisation de l'inforoute.
- Dans l'Ouest, les communautés francophones des Territoires du Nord-Ouest sont équipées de matériel informatique leur permettant de communiquer par courrier électronique. En Colombie-Britannique et au Yukon, plusieurs organismes francophones sont branchés. Les Franco-Yukonnais, avec l'aide d'Industrie Canada, sont en train de mettre sur pied un centre d'accès communautaire à l'Internet. En Saskatchewan, la communauté a élaboré un site qui offre des renseignements dans

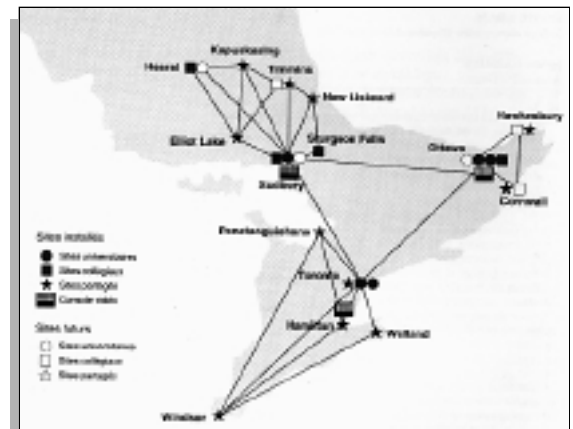
le domaine de l'éducation, de l'histoire et des médias francophones. Au Manitoba, ce sont les écoles qui commencent à aider les organismes à se brancher sur l'inforoute. Une étude a été entreprise par le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba pour examiner la meilleure façon de réseauter les communautés francophones de la province.

Dans le secteur de l'éducation

Des organismes en éducation ont aussi constaté rapidement les avantages qu'offre l'Internet pour promouvoir leurs activités :

- Le Réseau d'enseignement francophone à distance du Canada publie son *Répertoire de l'enseignement à distance en français* sur l'Internet. Notons que la Télé-université offre des cours et des séminaires sur l'autoroute électronique par le biais de la formation à distance.
- L'Association canadienne des professeurs de langues secondes a ouvert un site en collaboration avec TVO, site qui a d'ailleurs servi pour les inscriptions à son assemblée générale annuelle du printemps dernier.
- Plusieurs établissements d'enseignement dans la langue de la minorité offrent des programmes de formation à distance. Certains font appel à l'Internet comme moyen de communication pour encadrer

les étudiants. Rappelons que le Collège de l'Acadie et, maintenant, les écoles de la Nouvelle-Écosse sont reliés par un système de vidéoconférence. Le Nouveau-Brunswick est en réseau par le biais du service de TéléÉducation qui sert de courroie de transmission pour les cours offerts par les écoles, les collèges et les universités. En Ontario, le Réseau franco-ontarien d'enseignement à distance regroupe 26 sites dans 15 localités et met à la disposition de la communauté des cours par vidéo interactive en temps réel. En Alberta, des cours en français ont été offerts à distance au niveau secondaire.



Réseau franco-ontarien d'enseignement à distance

Des projets des communautés de langue officielle vivant en situation minoritaire ne cessent de voir le jour sur Internet. Celles-ci prennent leur place. Le mouvement est en marche et il gagne rapidement de nouveaux adeptes.

IV. Faits saillants

A. Sur la scène régionale

Les anglophones au Québec et les francophones dans le reste du Canada vivant dans des communautés minoritaires sont la preuve vivante de la présence de la dualité linguistique dans notre pays. Il y a eu un certain nombre de nouveautés intéressantes en 1995-1996 en matière de services en langues officielles,

d'enseignement dans la langue de la minorité et de la langue seconde, de gestion scolaire et de développement communautaire. Voici un aperçu de certaines activités et de certains événements marquants dans toutes les provinces et territoires.

TERRE-NEUVE ET LABRADOR

Collaboration fédérale-provinciale



• À la suite du référendum du 5 septembre 1995, sur la réforme scolaire, lors duquel la population de Terre-Neuve et du Labrador s'est prononcée en faveur de la déconfessionnalisation des conseils scolaires, le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador a demandé au gouvernement fédéral d'amender l'article 17 de sa Constitution pour permettre cette déconfessionnalisation.

De plus, en janvier 1996, la province a proposé un nouveau projet de loi visant la restructuration du système d'enseignement. Ce projet de loi comprenait des dispositions pour la création d'écoles francophones qui, selon la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador, ne répondaient pas aux exigences de l'article 23 de la *Charte*. La Fédération a donc entamé une poursuite judiciaire pour contester cette loi et pour s'assurer qu'à l'issue de la réforme, le gouvernement provincial accorde aux parents francophones leurs droits de gestion

• Premier en son genre à Terre-Neuve, le Centre scolaire et communautaire Sainte-Anne, situé à La Grand'Terre, a ouvert ses portes en octobre 1995. Le Centre comprend une composante scolaire qui offre des classes de la maternelle à la 12^e année ainsi qu'une composante communautaire qui abrite une radio étudiante, un studio de télévision communautaire, un musée et une bibliothèque communautaire. Les trois communautés francophones de Port-au-Port (Cap-St-Georges, La Grand'Terre et l'Anse-à-canards) bénéficient maintenant d'une institution de première qualité qui leur permet non seulement d'étudier dans leur langue maternelle, mais aussi de se divertir grâce à des activités communautaires.

• Le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador a entrepris une étude de besoins en matière de perfectionnement professionnel et technique au niveau postsecondaire pour les francophones du Labrador. Il a également réalisé un projet de promotion du français langue seconde pour les élèves des niveaux secondaires avancés en produisant une vidéo et une brochure en collaboration avec *Canadian Parents for French*.

Depuis le 31 mars 1996

Le 4 décembre 1996, la Chambre des communes a adopté définitivement le projet d'amendement constitutionnel déposé par le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador suite à son référendum sur la réforme scolaire. La province peut maintenant mettre en place sa nouvelle structure de gestion scolaire.

Le 19 décembre 1996, le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador a adopté sa nouvelle loi scolaire qui prévoit la création d'une commission scolaire francophone provinciale. La province prévoit déposer au printemps 1997 une législation qui précisera les modalités de mise en oeuvre de la gestion scolaire francophone.

Le 28 février 1997, le Canada et Terre-Neuve et le Labrador ont signé une entente spéciale relative à la mise en oeuvre de la gestion scolaire francophone. L'entente a été signée par le ministre du Patrimoine canadien, le Premier ministre de Terre-Neuve et du Labrador ainsi que le ministre de l'Éducation de la province.



Développement communautaire

- En octobre 1995, la communauté francophone de Terre-Neuve et du Labrador a signé une entente Canada-communauté avec le ministère du Patrimoine canadien, s'ajoutant ainsi à la liste des autres provinces signataires d'ententes. Grâce à cette entente, un certain nombre de projets ont été réalisés.
- L'Association régionale de la côte ouest a réussi à mettre sur pied de nouveaux programmes et services au Centre scolaire et communautaire Sainte-Anne, à La Grand-Terre. Elle a entre autres procédé à l'établissement d'un musée régional et à l'achat de livres pour la bibliothèque et de musique pour la radio étudiante.
- La télévision communautaire et la radio étudiante ont offert conjointement des ateliers de formation technique en radiodiffusion et en production vidéographique. De plus, en octobre 1995, la radio a pu effectuer une diffusion de courte durée grâce à son équipement de radio mobile. La radio a fait le tour des trois communautés francophones de la péninsule de Port-au-Port, donnant ainsi un avant-goût d'une radio communautaire plus permanente.
- Franco-jeunes de Terre-Neuve et du Labrador a créé la Fondation Émile-Benoît pour la jeunesse comme mesure de diversification de fonds. À long terme, la Fondation octroiera des bourses d'études post-secondaires et financera des stages en leadership.
- En août 1995, Franco-jeunes a été l'hôte du Festival jeunesse de l'Atlantique et a accueilli à Terre-Neuve environ 125 jeunes francophones venant de toutes les provinces de l'Atlantique.
- À l'été 1995, l'Association francophone de Saint-Jean a développé un circuit historique pédestre de la ville de Saint-Jean pour mettre en valeur la riche et longue histoire des francophones d'Avalon auprès des touristes.

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Collaboration fédérale-provinciale

- Devant l'impossibilité d'obtenir une école de langue française, les parents de Summerside ont intenté, en novembre 1995, une poursuite contre la province pour obtenir l'éducation en français pour leurs enfants.

Depuis le 31 mars 1996

Selon la décision rendue par la Cour suprême de l'Île-du-Prince-Édouard le 8 janvier 1997, les parents ont le droit de faire instruire leurs enfants en français dans la région de Summerside et il appartient à la Commission scolaire de langue française de décider des services requis pour les élèves touchés. Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a annoncé son intention d'en appeler de la décision.

- L'Entente Canada - Île-du-Prince-Édouard sur la promotion des langues officielles a permis l'amélioration et l'accroissement des services provinciaux fournis en français dans les régions où se trouvent les plus grandes concentrations de francophones. Ainsi, l'Agence des services de santé et des services communautaires a assuré des services bilingues de gérontologie et de soins prolongés dans les trois résidences pour personnes âgées du comté de Prince. Elle a également fourni des services bilingues de soins à domicile dans les comtés de Prince Ouest et de Prince Est.
- L'entente bilatérale sur les langues officielles dans l'enseignement a permis que se poursuive le développement du campus du Collège de l'Acadie à l'Île-du-Prince-Édouard, ouvert en 1994-1995. La population acadienne et francophone de la province

a maintenant accès aux programmes réguliers du Collège de l'Acadie, collège communautaire francophone de la Nouvelle-Écosse.

- Le nombre d'élèves inscrits aux cours de français langue seconde s'élevait à 14 919 sur une population scolaire anglophone totale de 24 097. Les 27 écoles offrant des programmes d'immersion en français ont accueilli 3 481 élèves.

Développement communautaire

- La communauté acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard, représentée par la Société Saint-Thomas d'Aquin, a conclu une entente avec le Canada visant à poursuivre son développement et son épanouissement. L'entente prévoit des domaines d'activités stratégiques pour les enjeux d'avenir et le développement de la communauté, dont les communications, le développement culturel et artistique, le développement économique et touristique, l'éducation, la santé et les services sociaux.
- Le centre scolaire et communautaire le Carrefour de l'Isle-Saint-Jean est bien ancré dans la communauté de Charlottetown-Rustico. Sa composante communautaire a offert une programmation culturelle et sociale très diversifiée en plus d'un service de garde et d'une maternelle. De plus, cette composante a su mettre à profit ses installations communautaires afin de générer des revenus qui lui permettent de maintenir ses services et ses activités tout en en développant de nouveaux.

- La Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard a entamé les préparatifs du premier gala de la chanson et de la musique mettant en vedette les artistes acadiens et francophones de la province. L'organisme visait



Le groupe Barachois au gala de la chanson et de la musique de l'Île-du-Prince-Édouard

ainsi à favoriser la promotion de la chanson francophone ainsi que l'épanouissement et le développement des artistes de la province. Le gala a eu lieu le 2 juin 1996.

- La vidéo *L'Acadie de l'Île*, produite par le Musée acadien, a suscité d'excellents commentaires de la part des visiteurs du musée et a remporté un prix d'excellence décerné par l'organisme Héritage Canada.

NOUVELLE-ÉCOSSE

Collaboration fédérale-provinciale

- Dans le cadre de l'entente avec la Nouvelle-Écosse sur la promotion des langues officielles, le seul journal de langue française de cette province, *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*, a pris un nouveau départ en mettant en oeuvre des mesures pour moderniser son équipement et ses systèmes informatiques et ainsi accroître à long terme son autonomie financière en fonction d'un plan d'affaires de trois ans. Chaque région acadienne participe au développement des marchés, à la recherche de nouvelles et à l'obtention de publicité.
- Dans le cadre de la réforme du système d'éducation de la Nouvelle-Écosse annoncée en février 1995, la province a effectué, au printemps et à l'été 1995, une tournée de consultations publiques sur les mesures prévues pour mettre en oeuvre la gestion scolaire acadienne et francophone dans la province,

entre autres sur la création d'un conseil scolaire acadien provincial.

- Au cours de 1996, en Nouvelle-Écosse, toutes les écoles de langue française aux niveaux élémentaire, secondaire et postsecondaire ont été réseautées à l'aide d'un système perfectionné de télévision interactive. Ce projet, qui permet à ces écoles de briser l'isolement et de maximiser leurs ressources, a été réalisé grâce à l'entente spéciale sur la mise en oeuvre de la gestion scolaire conclue entre le Canada et la Nouvelle-Écosse à l'automne 1995.
- En août 1995, un comité de travail chargé de l'implantation du nouveau conseil scolaire acadien provincial a commencé ses travaux. Vers la même période, le ministère de l'Éducation et de la Culture de la Nouvelle-Écosse a présenté son Plan de redressement pour la gestion scolaire de langue française en Nouvelle-Écosse.

- Le 23 octobre 1995, le gouvernement fédéral et la province ont conclu une entente spéciale sur la gestion scolaire pour permettre la mise en oeuvre de la gestion scolaire ainsi que l'établissement de programmes de re francisation et de programmes de formation et de perfectionnement des enseignants dans la province.
- Avant de procéder officiellement à sa réforme scolaire, le ministère de l'Éducation et de la Culture a déposé à l'Assemblée législative un tout nouveau projet de loi sur l'éducation qui a été adopté le 8 janvier 1996.
- Suite à l'adoption de la nouvelle loi, la province a pu aller de l'avant avec la restructuration de ses conseils scolaires.

Depuis le 31 mars 1996

En avril 1996, le nouveau Conseil scolaire acadien provincial était officiellement créé selon les dispositions de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, et on y nommait les membres de son premier conseil d'administration.

- Le ministère de l'Éducation et de la Culture a permis à plusieurs étudiants de niveau postsecondaire d'obtenir des bourses pour perfectionner leur français langue maternelle ou langue seconde. Il a aussi permis aux enseignants de suivre des cours de formation et de perfectionnement.
- La région de Kings a pu bénéficier des services d'un professeur de français langue maternelle pour venir en aide aux élèves francophones de l'École R.C. Gordon. L'École Dwight Ross, également dans la région de Kings, a offert aux élèves de 7e année un programme de langue seconde en études sociales.

Développement communautaire

- Le conseil culturel acadien de la Nouvelle-Écosse, en collaboration avec d'autres

organismes communautaires comme la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse et le Conseil jeunesse provincial, a coordonné la participation d'artistes acadiens au grand spectacle *L'accessible étoile* donné à l'occasion du sommet économique du G7 à Halifax à l'été 1995.

- Le 6 octobre 1995, la radio communautaire de Chéticamp, CKJM, est entrée en ondes avec une programmation locale hebdomadaire de 55 heures. En six mois, cette station radio est devenue la station la plus écoutée de la région.



- En août 1995, la communauté acadienne de la Nouvelle-Écosse a signé avec le ministère du Patrimoine canadien une entente cadre de quatre ans ayant pour but d'encourager son développement et son épanouissement. Grâce à cette entente, un certain nombre de projets ont été réalisés :
 - En octobre 1995, l'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse a tenu sa première assemblée générale annuelle. Au cours de l'année, elle a réalisé un projet de recherche pour faire valoir la nécessité d'offrir à la population acadienne des services en français dans le domaine juridique et a produit un ensemble de dépliants sur divers sujets dans un langage vulgarisé. De plus, grâce à ses activités de représentation, elle a obtenu de la province que les organismes sans but lucratif puissent s'incorporer en français en Nouvelle-Écosse.

- La Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse a entrepris un projet de trois ans visant à maintenir le Centre provincial de ressources préscolaires. Ce projet découle de la collaboration du mi-

nistère du Patrimoine canadien avec le Centre provincial de ressources pédagogiques et le ministère de l'Éducation et de la Culture de la Nouvelle-Écosse.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Collaboration fédérale-provinciale

- Une entente auxiliaire à l'Entente Canada - Nouveau-Brunswick sur les langues officielles dans l'enseignement a été conclue le 14 septembre 1996 relativement au développement du Centre international de la *common law* en français de l'Université de Moncton. Au moyen d'activités de formation, de recherche, de traduction et de documentation juridiques ainsi que d'échanges et de publications, le Centre mettra à la disposition de la Francophonie les connaissances et l'expertise acquises en matière de *common law* en français. L'entente est d'une durée de trois ans.

- Les cérémonies d'inauguration du pavillon Adrien-J.-Cormier, nouvel édifice de l'École de droit de l'Université de Moncton, se sont déroulées le 5 novembre 1995. L'École de droit a été créée en 1978 afin de répondre à un besoin pressant, celui d'assurer aux francophones du Canada une formation juridique en *common law* entièrement en français.



Le Pavillon Adrien-J.-Cormier de l'École de droit, Université de Moncton

- Le programme de formation linguistique de la ville de Moncton a permis d'accroître le niveau de bilinguisme des employés municipaux et, par conséquent, d'améliorer les services aux citoyens dans la langue officielle de leur choix.

- Dans le but de valoriser l'utilisation du français comme langue des affaires, la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick a mené une campagne de promotion de l'affichage en français au Nouveau-Brunswick. Ce projet a été réalisé dans le cadre de l'entente bilatérale sur la promotion des langues officielles.
- Le nombre d'élèves inscrits aux cours de français langue seconde s'élevait à 74 259 sur une population scolaire anglophone totale de 90 444. Les 107 écoles offrant des programmes d'immersion en français ont accueilli 16 425 élèves. Le nombre d'élèves inscrits aux cours d'anglais langue seconde s'élevait à 29 730 sur une population scolaire francophone totale de 44 356.
- L'Association des municipalités du Nouveau-Brunswick a parrainé la conception d'un programme d'éducation permanente et d'information pour les élus municipaux francophones du Nouveau-Brunswick qui permettra à ces derniers de recevoir une formation sur les rouages des gouvernements municipaux et sur les défis que devront relever ces gouvernements d'ici la fin des années 90.
- La mise en oeuvre du programme des langues officielles dans plusieurs hôpitaux du Nouveau-Brunswick a permis d'offrir des cours de langue aux employés désignés afin qu'ils puissent servir la clientèle francophone en français.

Développement communautaire

- La communauté acadienne du Nouveau-Brunswick, représentée par le Forum de concertation des organismes acadiens et francophones du Nouveau-Brunswick, a signé une entente Canada-communauté le 25 janvier 1996, avec le ministère du Patrimoine canadien. Cette entente, d'une durée de quatre ans, permettra à la communauté acadienne de jouir d'une plus grande autonomie et de poursuivre son épanouissement en fonction des priorités qu'elle aura elle-même établies. L'entente prévoit des domaines d'activités privilégiés dont les communications, les arts et la culture, l'économie, l'éducation et les ressources humaines.
- La Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick a procédé au lancement du rapport de l'étude *L'Acadie, à l'heure des choix*, réalisée sous la direction de l'économiste André Leclerc. Cette étude porte sur l'avenir politique et économique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick.
- Une campagne de financement majeure a été mise au point dans le cadre du Fonds de l'avenir créé par la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick pour lui permettre d'atteindre une plus grande autonomie financière.
- Le Centre Assomption de recherche et de développement en entrepreneuriat, le Conseil économique du Nouveau-Brunswick et l'Institut canadien de recherche sur le développement régional ont réalisé conjointement la *Synthèse des conférences économiques et des exercices de planification stratégique des communautés acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick*. Le document renferme notamment une information abondante sur la situation socio-économique de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick. Les conférences économiques se sont déroulées entre 1989 et 1994.

QUÉBEC

Collaboration fédérale-provinciale

- Dans le cadre d'une deuxième entente quinquennale Canada-Québec, le gouvernement fédéral a assumé une partie des dépenses engagées par le Québec en vue de la mise en oeuvre de mesures destinées à assurer aux anglophones l'accès aux services de santé et aux services sociaux dans leur propre langue. En vertu de cette entente, le Québec a entrepris des projets dans les secteurs de la coordination, de la traduction, de la formation des bénévoles, ainsi que de l'information et des services de counselling et de présentation pour la communauté anglophone.
- Dans le cadre de l'entente bilatérale sur les langues officielles dans l'enseignement, de

nouvelles activités pour la communauté anglophone ont été réalisées :

- le développement pédagogique en anglais visant l'analyse des besoins du milieu scolaire (utilisation des nouvelles technologies) et l'amélioration des programmes d'études (instruments d'évaluation);
- la responsabilité des écoles via une recherche-action avec l'Université McGill pour permettre à celles-ci de recueillir et d'analyser des données sur les résultats des élèves;
- le perfectionnement et la formation continue pour les enseignants en anglais langue maternelle visant entre autres l'établissement d'un réseau provincial des enseignants.

- À la Commission scolaire Lakeshore, le Centre de traitement pour les élèves ayant de graves problèmes de comportement et de récupération en lecture est un nouveau projet qui a été réalisé dans le cadre de l'entente Canada-Québec sur les langues officielles dans l'enseignement. Une équipe multidisciplinaire analyse les élèves qui sont référés, élabore un traitement, évalue les progrès de l'élève et participe au plan de perfectionnement. Cette équipe aide les enseignants et les administrateurs à mieux gérer les situations de crise et de problèmes de comportement quotidiens.
- L'École primaire et secondaire anglaise de Grosse-Île aux Îles-de-la-Madeleine a complété des travaux d'agrandissement en réaménageant des locaux vétustes et en ajoutant deux nouvelles salles de classe ainsi qu'un espace d'entreposage.

Depuis le 31 mars 1996

Les 110 élèves de l'École primaire et secondaire anglaise de Grosse-Île ont célébré l'ouverture de leurs nouveaux locaux en septembre 1996.

Développement communautaire

- La *Quebec Farmers' Association* a amorcé la première phase d'un projet en deux volets d'enseignement à distance où elle a mené une étude comparative d'un programme de télé-enseignement en langue anglaise et en langue française présentement offert au Québec et dans le reste du Canada. Au cours de la deuxième étape, elle effectuera une évaluation des besoins des utilisateurs actuels et futurs au Québec afin de promouvoir le développement de ce secteur universitaire de plus en plus important.
- Avec l'aide du ministère du Patrimoine canadien, Alliance Québec a conduit deux projets conçus pour améliorer l'accès aux renseignements d'ordre juridique et sur les soins de santé pour les membres de la communauté anglophone de la province. Dans un cas, l'association a produit un répertoire

juridique général fournissant les listes complètes de l'information et des services existants et, dans l'autre, elle a rassemblé une série de profils distinctifs dans huit régions administratives concernant les besoins de santé des aînés anglophones.

- La Fédération provinciale des jeunes agriculteurs du Québec a produit une trousse sur le leadership pour les jeunes afin de promouvoir l'utilisation de matériel de formation sur le leadership dans les ateliers aux niveaux local et régional et d'organiser un forum provincial pour établir un programme rural à long terme sur ce sujet.



La conférence de leadership de la Fédération provinciale des jeunes agriculteurs du Québec

- La *Federation of English-speaking Writers of Quebec*, conjointement avec l'*Association of English Publishers of Quebec*, a mis sur pied un projet de bibliothèque centrale offrant tous les services. En utilisant comme point central la bibliothèque Atwater à Montréal, elles ont recueilli les oeuvres d'écrivains anglophones et organisé une vaste campagne de promotion de la collection dans toute la province.
- Pour la troisième année consécutive, l'*Otaouais Alliance* a organisé une séance de planification et de priorisation pour les représentants du réseau d'associations régionales. Cette séance visait à établir des plans d'action pour des projets conjoints dans les domaines de la défense des droits, de l'emploi des jeunes et de l'amélioration de la prestation des services juridiques et des soins de santé en anglais.

- En vertu de l'entente Canada-communauté avec le Québec, des groupes clients ont lancé une série d'initiatives visant à diversifier leurs sources de financement. Ils ont entrepris une étude sur les avantages que les organismes sans but lucratif pourraient retirer de l'adoption d'une approche commerciale (Alliance Québec), une autre sur les défis financiers à relever et les possibilités à exploiter par les organismes fonctionnels dans le secteur bénévole (la *Quebec Farmers' Association*) et une troisième sur les programmes d'aide du gouvernement provincial dont pourraient bénéficier certains projets (l'Association québécoise pour l'éducation permanente).
- La *Voice of English Quebec* a créé un système central de données démographiques sur les anglophones du Québec capable de générer des renseignements à jour sur les caractéristiques prédominantes des communautés représentées par le groupe. En outre, Alliance Québec a effectué une enquête pour évaluer les besoins des marchés actuels et potentiels de façon à être mieux en mesure de fournir des produits et des services adaptés à ces marchés, afin de pouvoir persuader plus facilement les donateurs ou les parrains de lui accorder leur appui.

ONTARIO

Collaboration fédérale-provinciale

- En février 1996, le Comité d'étude sur la restructuration des conseils scolaires (Comité Sweeney) a présenté au ministre de l'Éducation de l'Ontario son rapport qui recommande, entre autres, la création de 15 conseils scolaires de langue française pour remplacer les 77 conseils, sections et comités consultatifs de langue française qui existent à l'heure actuelle.

Depuis le 31 mars 1996

En janvier 1997, le gouvernement de l'Ontario a annoncé la création de sept nouveaux conseils scolaires de langue française qui viennent s'ajouter aux quatre déjà existants.

- Depuis septembre 1995, tous les francophones de l'Ontario peuvent poursuivre leurs études collégiales en français. Le réseau collégial de langue française en Ontario a été établi grâce à la collaboration entre le ministère du Patrimoine canadien et la province. En septembre 1995, le Collège des Grands Lacs, qui dessert la région centre et sud-ouest, le Collège Boréal et ses six campus

satellites répartis dans le Nord de l'Ontario, et La Cité collégiale à Ottawa ont accueilli des étudiants dans leurs nouveaux locaux.

Depuis le 31 mars 1996

Le 20 mars 1997, la ministre du Patrimoine canadien, la ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et le ministre de l'Industrie ont annoncé l'octroi d'une contribution fédérale au Collège Boréal pour répondre à ses besoins en matière d'équipement.

- Pendant l'année scolaire 1995-1996, le réseau collégial comptait près de 5 000 étudiantes et étudiants au niveau post-secondaire. Les inscriptions dépassent les prévisions avancées. La répartition est comme suit : La Cité collégiale, 3 400; le Collège Boréal, 1 500; et le Collège des Grands Lacs, 100.
- Dans le cadre de l'entente bilatérale sur les langues officielles dans l'enseignement, un projet d'étude sur la restructuration de l'éducation publique de langue française dans la région du Grand Toronto a été entrepris. Ce projet a été initié par les comités consultatifs

de langue française de Durham, de Peel et de la région de York ainsi que par le Conseil des écoles françaises de la Communauté urbaine de Toronto, en association avec les conseils scolaires publics de langue anglaise de la région du Grand Toronto et de la Communauté urbaine de Toronto. Cette étude a pour but de mettre en place une nouvelle structure qui assurerait la prestation de meilleurs services et programmes éducatifs publics de langue française et leur gestion par et pour les francophones de la région du Grand Toronto. Le rapport final devrait être déposé en 1997.

- Le ministère du Patrimoine canadien, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, a appuyé la mise sur pied et le fonctionnement de coopératives de gestion agricole en milieu francophone. Grâce à un partenariat avec l'Union des cultivateurs franco-ontariens et des agriculteurs participants, deux groupes de gestion (un dans l'Est et un dans le Témiskaming) ont été mis sur pied.
- De concert avec l'Office des affaires francophones, le ministère du Patrimoine canadien a contribué à la réalisation d'un projet de micro-marketing visant à accroître la rentabilité et l'auto-suffisance des organisations communautaires francophones en les dotant d'outils promotionnels adaptés à leurs besoins. Grâce à un logiciel, il est possible pour les organismes de cibler des segments de la population sur une base géographique ou selon des caractéristiques socio-économiques particulières.
- Des profils communautaires ont été établis grâce à l'appui du ministère du Patrimoine canadien et de l'Office des affaires francophones. Ces études, réalisées par l'Office des affaires francophones, portent notamment sur les caractéristiques démographiques, l'état civil et familial, le taux d'assimilation, l'éducation, le revenu d'emploi et la participation active à la main-d'oeuvre francophone en Ontario. Des comparaisons sont faites

avec la population de l'Ontario en général, afin de mettre en relief la situation particulière des francophones.

- Le ministère du Patrimoine canadien et le ministère des Services sociaux et communautaires ont apporté leur appui au projet *Meilleurs départs*. Ce projet permet le développement et la mise en place d'activités éducatives et sociales pour des jeunes et des familles francophones de la région de Cornwall. De l'information est présentée aux familles sur le développement de l'enfant ainsi que sur les services et ressources disponibles.

Développement communautaire

- Quatre théâtres d'Ottawa (le Théâtre du Trillium, le Théâtre de la Vieille 17, Vox Théâtre et La Catapulte) ont conclu une entente pour l'achat de l'Atelier du Centre national des Arts. Cette entente permettra la mise sur pied d'un centre de théâtre francophone pour la région d'Ottawa.



- Le Théâtre du Nouvel-Ontario et le Collège Boréal ont conclu une entente de partenariat pour la construction, sur le site du campus principal du Collège à Sudbury, d'un centre de production théâtrale qui devrait ouvrir ses portes dès septembre 1997.



- L'Association canadienne-française de l'Ontario, régionale de la Huronie, le Centre d'activités françaises et Radio-Huronie ont conclu un accord en vue de fusionner leurs administrations et de former un seul organisme représentatif, La Clé d'la Baie. Cette fusion permettra la concertation des efforts de la communauté et la rationalisation des dépenses.
- Véritable symbole de lutte des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes contre le règlement 17, l'École Guigues devient le Centre de jour Guigues, centre polyvalent pour les aînés francophones d'Ottawa-Carleton.



La ministre du Patrimoine canadien, l'honorable Sheila Copps, à la signature de l'entente Canada-communauté avec la communauté francophone de l'Ontario

Depuis le 31 mars 1996

La Coalition pour le développement et l'épanouissement de la communauté franco-ontarienne et des minorités raciales francophones de l'Ontario, regroupant environ 70 organismes de la francophonie ontarienne, a signé une entente Canada-communauté avec le Ministère le 18 décembre 1996.

Le premier Mondial de l'entrepreneuriat jeunesse a eu lieu à Ottawa en septembre 1996. Cet événement, organisé par Direction-jeunesse et le Forum Ontario/Francophonie mondiale, a permis à de jeunes entrepreneurs de 26 pays de la Francophonie d'effectuer des transactions, des échanges et du réseautage.

En septembre 1996, le Centre scolaire et communautaire de Kingston a accueilli dans ses nouveaux locaux les élèves de l'école secondaire Marie-Rivier et les organismes communautaires.

Depuis septembre 1996, le signal de TFO, seule chaîne éducative de langue française à l'extérieur du Québec, peut être capté par les foyers du Nouveau-Brunswick qui ont le câble.

Collaboration fédérale-provinciale

- Suite au renouvellement de l'entente cadre Canada-Manitoba sur la promotion des langues officielles en mars 1995, plusieurs initiatives ont été entreprises avec la province du Manitoba en vue de développer les services en français pour la collectivité franco-manitobaine. Parmi ces projets : le développement des services de santé en français dans les 21 institutions désignées bilingues à l'échelle de la province; la mise sur pied de bibliothèques bilingues dans les municipalités bilingues; l'appui à l'établissement d'une garderie francophone à Notre-Dame-de-Lourdes; l'expansion des services du Centre de ressources éducatives à l'enfance dans les régions rurales désignées et la mise en place de services en français à la Ville de Winnipeg.
- De plus, la province du Manitoba et le gouvernement fédéral se sont engagés à construire un Centre du patrimoine franco-manitobain grâce à une contribution de chacun des gouvernements. Une entente auxiliaire a été signée par les deux niveaux de gouvernement en mars 1996, confirmant ainsi l'appui des deux parties à ce projet. Le Centre hébergera des documents d'archives et des objets historiques, tout en offrant à la population des expositions et des ateliers portant sur le patrimoine francophone. Le Centre sera rattaché au Centre culturel franco-manitobain et sera géré par la Société historique de Saint-Boniface.
- Dans le cadre de l'entente bilatérale sur les langues officielles dans l'enseignement, de nouvelles initiatives ont été entreprises, notamment :
 - le projet de perfectionnement professionnel *À cause d'une langue*, visant à développer un modèle de perfectionnement professionnel pour les enseignants des écoles franco-manitobaines;
 - le développement de l'outil pédagogique *Sacs de trésors* pour le programme d'immersion de l'École H.L. Softley, afin de permettre aux parents anglophones d'aider leur enfant à apprendre la langue française et de participer à son apprentissage;
 - le développement de divers didacticiels pour un apprentissage interactif informatisé au *River East Collegiate*, afin d'intégrer la technologie dans l'apprentissage de la langue seconde;
 - l'organisation d'une journée d'activités visant à faire connaître l'auteure Gabrielle Roy aux jeunes adolescents, en collaboration avec le Centre culturel franco-manitobain, le Musée des beaux-arts de Winnipeg et le Cercle Molière; les animateurs de la journée ont accueilli des étudiants des niveaux présecondaires au cours du mois d'octobre 1995.
- En ce qui concerne l'enseignement postsecondaire en français au Collège universitaire Saint-Boniface, les projets suivants ont été réalisés :
 - l'offre de mesures de rattrapage et de perfectionnement linguistique à l'intention des étudiants;
 - l'élaboration et la mise en oeuvre d'un programme de télémarketing et de télé-services;
 - le développement de la troupe de théâtre, de la radio étudiante et du journal étudiant;
 - l'accès du collège au réseau de communication Internet et l'installation de l'infrastructure nécessaire au réseautage communautaire;
 - l'appui au Centre des études franco-canadiennes de l'Ouest pour l'organisation de son colloque annuel et la publication de sa revue *Les cahiers du CEFCO*.

- La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) en était à sa deuxième année d'opération. À la rentrée scolaire de septembre 1995, l'École Laurier est venue s'ajouter aux vingt autres écoles françaises. Au cours de l'année scolaire 1995-1996, 21 comités scolaires ont été établis.
- Parmi les initiatives entreprises en 1995-1996, mentionnons l'établissement de programmes de re francisation pour les enfants ayant le droit d'accès à l'école de langue française en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* par la DSFM et l'installation de nouveaux laboratoires informatisés dans plusieurs écoles secondaires.
- Plusieurs projets entre la DSFM et les organismes communautaires ont été entrepris. À l'automne 1995, la Fédération provinciale des comités de parents et la DSFM ont travaillé conjointement à la sensibilisation des parents à leur rôle de gestionnaire. Ce travail de formation et de sensibilisation auprès des parents a été réalisé dans le cadre d'un projet intitulé *La communauté et l'école*. La Fédération a poursuivi son programme de re francisation pour les ayants droit d'âge préscolaire en collaboration avec la DSFM et le ministère de l'Éducation dans le cadre de l'entente bilatérale. La DSFM collabore avec le Festival du Voyageur, le Conseil jeunesse provincial et les 100 Nons, un organisme de jeunes qui fait la promotion de la chanson et de la musique françaises, pour la mise sur pied de spectacles de chanson dans les écoles.

Développement communautaire

- Lors de la signature de l'entente Canada-communauté franco-manitobaine, la communauté s'est engagée à revoir ses structures et ses priorités afin de tirer le maximum des ressources reçues dans le cadre de l'entente. C'est au printemps 1995 que la communauté franco-manitobaine a entrepris une année de transition dans le but de revoir à fond son financement et ses structures, d'établir un

profil de ses membres et d'établir des priorités précises pour son épanouissement. Cet exercice permet aussi à la communauté de se restructurer afin de mettre en place un comité conjoint représentatif de la communauté plutôt que des organismes.

- Cinq grandes priorités ont été établies : le développement économique, la formation de la collectivité, la normalisation de la vie française, le réseautage des communautés et le développement culturel et artistique. Ces priorités se sont traduites en projets tels que : l'établissement du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba; le développement d'un Centre du patrimoine; le réseautage des communautés par l'entremise d'un réseau communautaire; le développement de la Radio communautaire du Manitoba et le développement du Centre de ressources éducatives à l'enfance en milieu rural.



Le dévoilement du logo du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba par Maurice McCarthy, commissaire industriel, et Raymond Poirier, président

- La communauté a aussi lancé en 1995-1996 le projet Destination Saint-Boniface, sous la direction de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface, pour la revitalisation du quartier francophone de Winnipeg. Destination Saint-Boniface comprend au-delà de 30 projets et a reçu un appui en vertu d'une entente tripartite pour le développement touristique de Winnipeg. Le projet vise la revitalisation du boulevard Provencher, au coeur de Saint-Boniface, l'établissement de sentiers touristiques, et l'établissement de parcs le long des rives des rivières Seine et Rouge, mettant ainsi en valeur les richesses patrimoniales du quartier.

SASKATCHEWAN

Collaboration fédérale-provinciale

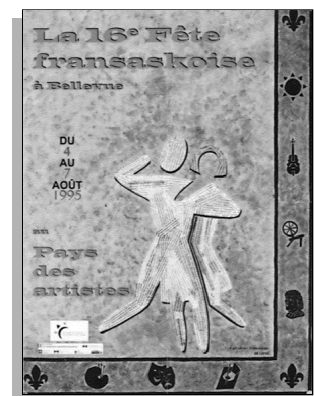
- La Saskatchewan a poursuivi la mise en oeuvre des projets d'immobilisation dans le cadre de la gestion scolaire. Au cours de l'année, quatre communautés francsaskoises ont procédé à l'ouverture officielle de leurs nouvelles installations scolaires. Ainsi, les communautés francsaskoises de Bellegarde et de Gravelbourg ont fièrement inauguré leurs écoles respectives les 10 et 11 novembre 1995. Quelques jours plus tard, les francophones de Saskatoon ont fait de même en inaugurant les nouvelles installations de l'École canadienne-française de Saskatoon. La province a entrepris les travaux d'aménagement et de rénovation des écoles de St-Isidore de Bellevue et de Vonda.
- L'entente sur les langues officielles dans l'enseignement a permis la réalisation de plusieurs projets, dont :
 - la mise sur pied d'un réseau d'éducation à distance pour les écoles d'immersion et francsaskoises;
 - le *Projet éducatif* des Conseils de parents et de l'Association provinciale des parents francsaskois, qui vise l'intégration culturelle et la refrancisation des élèves francsaskois;
 - le développement d'outils et d'ateliers de formation sur les contenus de programme et les méthodes d'enseignement pour les enseignants en immersion française, en français de base et dans les écoles francsaskoises.
- Une neuvième communauté s'est jointe à la gestion scolaire francsaskoise en 1995. Le Conseil général des écoles francsaskoises a accepté de mettre en oeuvre, dans le cadre d'un projet pilote, un programme d'éducation

française à Ferland. Cette école est sous la juridiction du Conseil scolaire La Vieille à Gravelbourg.

Des représentants du ministère du Patrimoine canadien et des ministères de l'Éducation, de la Justice et du Secrétariat provincial ont tenu le 29 juin, à Regina, une rencontre afin de faire le point sur la mise en oeuvre des ententes Canada-Saskatchewan en matière de langues officielles. En plus de faire un bilan des réalisations, les participants ont discuté des avenues de collaboration à explorer dans le cadre des ententes d'ici à leur échéance, le 31 mars 1998.

Développement communautaire

- Les francophones de Prince Albert ont célébré l'aboutissement de plus de dix années de travail le 14 février 1996, en ouvrant officiellement le premier centre scolaire et communautaire en Saskatchewan, Le Carrefour francsaskois. Ce projet a été rendu possible grâce à la participation financière des gouvernements fédéral et provincial.
- Les dirigeants des Éditions Louis-Riel ont tenu une rencontre de planification stratégique le 22 juin à Regina. Cet exercice a permis d'identifier les actions possibles pour redresser la situation financière de l'entreprise, élargir sa clientèle et poursuivre ses activités permettant la publication d'oeuvres d'auteurs et d'écrivains francsaskois.
- Les Francsaskois des quatre coins de la province et d'ailleurs se sont rassemblés à St-Isidore de Bellevue pour célébrer la 16^e Fête francsaskoise. En



plus d'être un retentissant succès, la Fête fransaskoise comprenait, parmi ses nombreuses activités, les célébrations du 20e anniversaire du Camp Voyageur, camp de vacances pour les jeunes francophones de la province. Ce camp, fondé par l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan, a accueilli bon nombre de

jeunes fransaskois et fransaskoises qui se retrouvent parmi les leaders d'aujourd'hui.

Depuis le 31 mars 1996

Une troisième entente Canada-communauté a été signée avec la communauté fransaskoise, représentée par l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan, le 26 avril 1996.

ALBERTA

Collaboration fédérale-provinciale

- Au plan du développement de l'éducation dans la langue de la minorité et de l'enseignement de la langue seconde, le ministère du Patrimoine canadien a appuyé la réalisation de divers projets dont :

- l'élaboration d'un cours de français comprenant plusieurs modules et du matériel audio-visuel, pour l'enseignement à distance au niveau intermédiaire;
- l'ouverture d'une école élémentaire à Saint-Albert, pour une quarantaine d'élèves de la maternelle à la 4e année;
- des initiatives de francisation, d'encadrement et de gestion des études au foyer, pour répondre aux besoins scolaires et linguistiques des élèves francophones;
- l'élaboration d'outils d'évaluation pour les programmes de français de base et d'immersion;
- la prestation d'un cours intensif de français au *Lakeland College* pour les adultes des régions de Cold Lake, Grand Center et Medley;

place d'un nouveau baccalauréat ès arts, et les étapes préliminaires liées au développement de nouveaux programmes de maîtrise.

- Dans le cadre de l'entente spéciale Canada-Alberta relative à la gestion scolaire, aux programmes d'études en français et aux bourses d'études, de nouvelles initiatives ont été entreprises, notamment :

- la prestation de services spéciaux aux commissions scolaires francophones, afin de faciliter la pleine intégration des étudiants francophones ayant de faibles habiletés langagières en français ou éprouvant des difficultés d'apprentissage;
- le développement de *COLI*, outil de diagnostic et d'intervention en lecture française pour les étudiants éprouvant des difficultés en lecture française;
- la traduction et l'adaptation du programme *Carrière et vie* pour l'enseignement à distance;
- l'élaboration de six modules en études sociales de 10^e année pour l'enseignement à distance;
- la traduction et l'adaptation de 11 des 22 programmes d'études professionnelles et techniques;
- l'ajout d'une nouvelle composante communautaire à l'école du Sommet de Saint-



- la poursuite des activités d'expansion et de développement des programmes de la Faculté Saint-Jean, par exemple le développement et la mise en

Paul, laquelle a permis de transformer ainsi les installations existantes en centre scolaire et communautaire.

Depuis le 31 mars 1996

La cérémonie d'ouverture des locaux rénovés de la Faculté Saint-Jean a eu lieu le 17 janvier 1997. Les travaux d'agrandissement et de rénovation des locaux de cette institution francophone ont été financés dans le cadre de l'*Entente spéciale Canada-Alberta relative au développement de l'éducation de la minorité francophone et de l'enseignement du français langue seconde en Alberta.*

Développement communautaire



Les Jeux francophones de l'Ouest à Edmonton

- Plus de 200 jeunes athlètes des quatre provinces de l'Ouest et du Yukon ont participé aux premiers Jeux francophones de l'Ouest qui ont eu lieu à Edmonton du 30 juin au 3 juillet 1995.

- Un sous-comité de l'Association canadienne-française de l'Alberta a élaboré un plan d'action portant sur le développement potentiel du tourisme dans les communautés franco-albertaines.
- L'Association canadienne-française de l'Alberta, en collaboration avec la Faculté Saint-Jean et le Centre d'éducation communautaire de l'Alberta, a organisé un premier colloque en vue d'écrire la petite et la grande histoire de la francophonie albertaine.
- L'Association des juristes d'expression française de l'Alberta a mené une étude auprès des franco-albertains afin de déterminer leur degré de connaissance de leurs

droits en tant que francophones et d'obtenir des données sur l'utilisation qui en est faite et les raisons qui la motivent.

- Francophonie jeunesse de l'Alberta a développé un programme complet de gestion des bénévoles. Ce programme informatisé est désormais à la disposition de tous les organismes francophones.
- La Fédération des aînés francophones, en collaboration avec Santé Canada et le ministère du Patrimoine canadien, a mis au point deux séries d'ateliers de formation pour les aînés : *Vieillir en santé* et *La vie continue*. Six sessions ont été offertes dans 10 régions de la province.
- Le Centre d'éducation communautaire de l'Alberta a développé, dans la région de Calgary, un projet pilote visant à faciliter l'intégration des couples exogames dans la communauté francophone. Deux autres projets semblables sont prévus pour les communautés de Saint-Paul, de Plamondon et de Bonnyville-Cold Lake.
- L'Association canadienne-française de l'Alberta, régionale d'Edmonton a organisé La fête franco-albertaine à Beaumont. L'événement a eu des retombées importantes pour cette ville qui, depuis, s'est constituée officiellement en ville bilingue.
- L'Unithéâtre a développé un programme de formation en animation théâtrale pour les écoles et les regroupements culturels en région.

Depuis le 31 mars 1996

La radio communautaire de Rivière-la-Paix, CKRP-FM, est entrée en ondes le 28 octobre 1996.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Collaboration fédérale-provinciale

- À l'été 1995, un Conseil scolaire francophone a été créé par le gouvernement de la Colombie-Britannique par voie de réglementation; les commissaires ont été nommés en décembre 1995 et assermentés en janvier 1996. Le Conseil scolaire a été endossé temporairement par l'Association des parents francophones de la Colombie-Britannique, même si la réglementation n'était pas entièrement satisfaisante par rapport à l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Depuis le 31 mars 1996

Des procédures juridiques ont été entreprises pour faire modifier la réglementation, et un jugement en faveur de l'Association des parents a été rendu en juillet 1996. La Cour suprême a demandé que la *Loi scolaire* de la Colombie-Britannique soit modifiée pour satisfaire aux obligations de l'article 23 de la *Charte*. Elle juge également que le nombre d'enfants d'ayants droit est suffisamment élevé pour donner à la minorité francophone le droit de gérer son système scolaire et de contrôler ses programmes et ses installations.

Le 19 mars 1997, le Canada et la Colombie-Britannique ont signé une entente de trois ans en vue de financer la création d'un conseil scolaire francophone en Colombie-Britannique.

- L'entente bilatérale sur les langues officielles dans l'enseignement a permis d'entreprendre un certain nombre d'initiatives :
 - le projet des *Mesures d'accueil*, destiné aux élèves du Programme cadre de français qui ont besoin de perfectionner leurs connaissances du français afin de participer pleinement aux activités des cours réguliers;
 - des séances régionales sur place ainsi que de la documentation d'appui élaborées pour les professeurs et les parents fran-

cophones en situation de classes à années multiples;

- des activités socioculturelles pour des élèves d'immersion en français organisées par *Canadian Parents for French*, y compris des camps familiaux en français, la Semaine française, un concours d'expression publique, et des activités culturelles dans 47 districts scolaires;
 - l'établissement d'une école autonome réservée aux élèves du Programme cadre de français dans le district scolaire de Power River;
 - la traduction, l'impression et la distribution de la publication intitulée *Career and Personal Planning 8 to 12 - A Resource Package for Schools*, un guide des ressources complet fournissant aux professeurs, aux élèves et aux administrateurs les renseignements nécessaires pour mettre en oeuvre le nouveau programme d'études provincial.
- L'année scolaire 1995-1996 marque la première année de la mise en oeuvre de la politique du ministère de l'Éducation qui rend l'enseignement d'une langue seconde obligatoire de la 5^e à la 8^e année, dans toutes les écoles de la Colombie-Britannique. Cette politique spécifie que la langue seconde sera au choix du district scolaire. Si ce dernier ne précise pas un choix, la langue seconde enseignée sera le français.

Développement communautaire

- C'est en mars 1996 qu'a été signée l'entente Canada-communauté entre le ministère du Patrimoine canadien et la communauté francophone de la Colombie-Britannique, représentée par la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique. Les enjeux

stratégiques identifiés par la communauté étaient l'institutionnalisation, la formation et la gestion des ressources humaines, la création de réseaux et la visibilité, le partenariat et le regroupement, et la culture, la fierté et le sentiment d'appartenance.

- La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique a célébré son 50^e anniversaire en compagnie de ses quelque trente associations membres et de plusieurs représentants de ministères fédéraux et provinciaux. C'est lors de son colloque du mois d'octobre que l'organisme porte-parole de la communauté francophone de la Colombie-Britannique a présenté son plan de développement global pour les années 1995-2000. Ce plan a été élaboré au cours de l'année, suite à une série de consultations régionales et sectorielles, et a servi de fondement à la négociation de l'entente Canada-communauté ratifiée en mars 1996.
- L'Association des parents francophones de la Colombie-Britannique célébrait sa 15^e



année de fondation en octobre. Son congrès, jumelé à son assemblée générale annuelle, avait pour thème *L'école au coeur de la communauté*. Comment partager cet idéal d'école au coeur de la communauté et donner le ton à une vie sociale et culturelle vivante dans l'école même, afin que celle-ci devienne

le carrefour des talents et idées, ouverte à toutes les générations, voilà une des questions qui ont été abordées au cours du congrès. La population francophone de la Colombie-Britannique compte maintenant un réseau scolaire et préscolaire qui s'étend sur 25 districts scolaires.

- Le Festival Théâtre-Jeunesse de Colombie-Britannique a eu lieu à Gibsons sur la «Côte du soleil». Plus de 150 personnes ont participé à l'événement. Des élèves du programme d'immersion et du programme de français ont présenté des pièces de théâtre

devant un jury qui a décerné ses premiers prix à l'école primaire Millside de Coquitlam et à l'école secondaire de Mission.

- Lors de la rencontre des gens de théâtre français à Ottawa au printemps 1996, la Troupe de la Seizième de Vancouver a signé un contrat de 80 représentations de sa pièce *Le petit prince* en Ontario entre janvier et mai 1997.
- Le Festival du Bois de Maillardville, qui célèbre les premiers pionniers francophones venus travailler dans l'industrie du bois au début du siècle, a attiré cette année des milliers de visiteurs. Un triathlon comprenant l'épreuve de la course à pied, la course en canot et le sciage du bois a connu un grand succès. Le Festival constitue un apport économique touristique important pour la municipalité de Maillardville-Coquitlam.



Le Festival du bois de Maillardville

- Malgré les difficultés financières qu'elle a traversées, la Boussole, un organisme au service des francophones défavorisés de l'est du centre-ville de Vancouver a maintenant le vent dans les voiles. Grâce à l'aide d'Éduca-centre et à une participation financière du ministère du Patrimoine canadien, la Boussole continuera d'offrir des services d'accueil, d'interprétation et d'éducation populaire à la population du quartier est du centre-ville. En décembre, un repas de Noël a été servi à une centaine de personnes grâce à la généreuse participation des étudiants en hôtellerie du Collège communautaire de Vancouver.

YUKON

Collaboration fédérale-provinciale

- Le 7 juin 1995, un référendum a été tenu sur la création d'une commission scolaire francophone au Yukon. Les résultats parlaient d'eux-même, puisque 65 parents ont voté en faveur de cette nouvelle commission scolaire alors que 18 parents ont voté contre. Le 4 décembre, les cinq commissaires élus par acclamation ont été assermentés lors d'une cérémonie en présence du ministre de l'Éducation.

Depuis le 31 mars 1996

La nouvelle commission scolaire, qui est la première au Yukon, est entrée en opération le 30 juin 1996 et a procédé à l'embauche d'une directrice générale.



Kristiane Sormany-Albert, première finissante de l'École Émilie-Tremblay, avec Mavis Fisher, surintendante

- L'École Émilie-Tremblay compte, outre des salles de classe, un gymnase, une bibliothèque, un laboratoire informatique et une salle consacrée aux arts et à la musique.

Depuis le 31 mars 1996

Quelque 110 élèves de la maternelle à la 12^e année fréquentent les nouveaux locaux dont l'inauguration officielle a eu lieu le 12 septembre 1996. La première finissante de 12^e année a terminé ses études en juin 1996.

- Dans le cadre de l'entente Canada-Yukon sur le développement, l'amélioration et la mise en oeuvre des droits et des services en

français (1993-1994 à 1997-1998), plusieurs initiatives ont été entreprises, notamment :

- le développement des services en français avec la Régie des hôpitaux du Yukon;
- la prestation de services en français à la section des véhicules automobiles;
- la production de matériel pédagogique en français sur le thème de la ruée vers l'or;
- l'amélioration du contenu de langue française des bibliothèques publiques du Yukon;
- la production de dépliants et de panneaux touristiques;
- l'organisation de procès en français et d'autres démarches liées aux procédures judiciaires.

Développement communautaire

- Le 29 mars 1996, une entente Canada-communauté a été signée avec la collectivité francophone du Yukon, représentée par l'Association franco-yukonnaise.
- Afin de mieux impliquer et représenter la communauté francophone de Dawson, un représentant de cette ville siège au conseil d'administration de l'Association franco-yukonnaise.
- Le groupe Espoir-Jeunesse a reçu, pour la première fois, des fonds de l'Association franco-yukonnaise pour ses activités. Avec l'aide d'un animateur à temps partiel, le groupe s'est donné une mission et a décidé de s'orienter vers les activités de loisirs pour les francophones et francophiles de la région.

- En 1995, Whitehorse était la ville hôte de la Foire nationale des sciences. L'Association franco-yukonnaise a joué un rôle important dans l'organisation et le déroulement de cet événement national (par exemple, membres du jury francophones, guides francophones pour les visites).
- Les EssentiElles ont développé un plan quinquennal et se sont impliquées davantage avec les groupes majoritaires dans les activités touchant les femmes.



TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Collaboration fédérale-provinciale

- L'accord de coopération Canada-Territoires du Nord-Ouest, signé en mars 1995, vise à appuyer et à renforcer le français et les langues autochtones dans les Territoires du Nord-Ouest. L'accord permet au gouvernement territorial d'offrir divers services et programmes en français aux communautés francophones et de préserver, promouvoir et renforcer les langues autochtones.

- Dans le cadre de l'entente Canada-Territoires du Nord-Ouest sur les langues officielles dans l'enseignement, on a entrepris les projets et les activités qui suivent :

- achat du matériel de bibliothèque pour trois écoles d'immersion;
- traduction et révision des documents du programme, y compris le guide du professeur de français langue seconde et le programme de civisme pour les élèves de la 1^e à la 6^e année;
- l'embauche d'aides-enseignants pour aider les étudiants qui n'avaient à peu près jamais suivi de cours en français comme langue seconde auparavant;
- achat de CD-ROM, de disquettes et de cassettes vidéos éducatives en français;
- élaboration d'un module en français en études de carrière et de technologie.

- La nouvelle *Loi sur l'éducation*, adoptée le 25 juin 1995 (les règlements ont été mis en vigueur en juillet 1996) n'a pas convaincu les parents que leurs droits en ce qui concerne la gestion scolaire sont adéquatement reconnus. Selon eux, trop de choses sont laissées au pouvoir discrétionnaire du Ministre ou des institutions scolaires de la majorité.

Depuis le 31 mars 1996

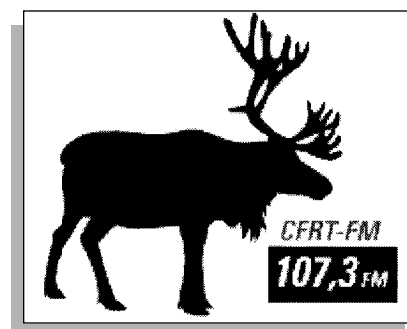
Le premier sommet sur l'éducation en français dans les Territoires du Nord-Ouest a eu lieu du 21 au 23 novembre 1996 à Yellowknife. La question de l'accès à la pleine gestion scolaire a été abordée. Une demande de création d'une commission scolaire territoriale sera vraisemblablement soumise au ministère de l'Éducation. En cas de refus, une poursuite judiciaire pourrait être entreprise.

- Les parents d'Iqaluit ont élu leur premier conseil scolaire en janvier 1996. Un programme français de la maternelle à la 7^e année, est offert dans trois classes de l'école inuit anglophone Nakasuk.
- Les parents de Yellowknife ont un conseil scolaire depuis février 1994. Des élections partielles se sont tenues en septembre 1995. Un programme de français de la maternelle à la 9^e année, est offert dans les six portatives de l'École Allain Saint-Cyr. Les deux conseils scolaires travaillent de pair pour obtenir la pleine gestion scolaire et acquérir des locaux adéquats pour leurs écoles respectives dans un cadre d'école homogène.

- Les conseillers scolaires des Territoires du Nord-Ouest ont participé à une session de formation en gestion scolaire en décembre 1995, à Iqaluit.

Développement communautaire

- Le 4 novembre 1995, la Fédération franco-ténoise a signé une entente Canada-communauté au nom de la collectivité francophone des Territoires du Nord-Ouest. Cette entente couvre une période de quatre ans (1995 à 1999) et permettra à la communauté de développer des domaines d'activité tels la culture, l'éducation, la refrancisation et l'économie.
- Le projet Grand Nord, qui permettra à la communauté de développer sa capacité d'autofinancement par la mise sur pied de quatre corporations oeuvrant en communication, marketing, et recherche et développement touristique, a été lancé. Grand Nord a embauché son directeur général en septembre 1996 et la firme Boréal Consultants a déjà des contrats à son actif.
- Aux Territoires du Nord-Ouest, la Semaine de la Francophonie a été marquée par les cabanes à sucre organisées par les associations francophones de Fort Smith et de Yellowknife, la tournée du duo *L'envolée*, qui a donné plusieurs spectacles à Yellowknife, Fort Smith et Hay River, et le spectacle de marionnettes en français, anglais et inuktitut présenté aux enfants et aux parents d'Iqaluit.
- La Fondation franco-ténoise a lancé le Prix littéraire *Au-delà du 60^e parallèle*. Des ateliers d'écriture se sont tenus dans différentes communautés afin d'encourager la participation. Les prix ont été décernés pour les catégories enfants et adultes.
- Le gouvernement territorial a instauré le prix *Promotion des langues* pour souligner le travail de gens dédiés à la promotion de leur langue. En mars 1996, M^{me} Suzanne Lefebvre d'Iqaluit a remporté le prix pour la promotion de la langue française.
- CFRT, la radio communautaire de l'Association francophone d'Iqaluit, offre une programmation quotidienne à la communauté d'Iqaluit. L'émission *À propos d'autre chose* de l'Association francoculturelle de Yellowknife offre une heure par semaine de programmation en français et prévoit deux heures par semaine à l'automne 1996.



- La Bottine souriante a donné un spectacle en plein air à Yellowknife en juillet 1995.

B. Sur la scène nationale

En 1995-1996, il y a eu un certain nombre d'activités importantes d'envergure vraiment nationale. Ces activités intéressaient les communautés minoritaires de langue officielle du Canada dans divers secteurs, y compris l'éducation, l'économie, les communications et la culture. On trouvera ci-dessous une brève description de ces activités; d'autres sont

incluses dans les sections «Promotion de la dualité linguistique» et «Autoroute de l'information». création de ce forum et en participant à la collaboration multilatérale, le gouvernement fédéral cherche à multiplier les retombées positives de ses efforts de promotion auprès des provinces.

Collaboration fédérale-provinciale/territoriale

- Une deuxième rencontre fédérale-provinciale/territoriale des ministres responsables des langues officielles et des services aux minorités de langue officielle a eu lieu à Winnipeg (Manitoba) les 15 et 16 février 1996. Ce forum, qui est devenu permanent, est axé sur le partage de l'information et de l'expertise en matière de services dans la langue de la minorité. Ainsi on a discuté de projets de mise en commun des ressources existantes, de création d'un réseau d'information sur Internet et d'échanges entre les communautés majoritaires et minoritaires. Ces projets contribueront à faire reconnaître les communautés de langue officielle en situation minoritaire comme une «valeur ajoutée» à la société canadienne.
- Les négociations avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) en vue de la conclusion d'un nouveau *Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde* se sont poursuivies en 1995-1996. Le Protocole, échu depuis 1993, établit les conditions régissant l'appui du gouvernement fédéral aux provinces et territoires pour le maintien et le développement des programmes d'enseignement dans la langue de la minorité et d'enseignement de la langue seconde. En l'absence de Protocole, le Ministère a, cette année encore, conclu des ententes bilatérales avec chaque province et territoire pour poursuivre son appui dans le cadre du Programme des langues officielles dans l'enseignement.

Depuis le 31 mars 1996

Un des principaux projets découlant de la rencontre de Winnipeg a été la tenue d'une série de forums économiques régionaux (au Manitoba pour l'Ouest, au Nouveau-Brunswick pour l'Atlantique et en Ontario) suivis du premier Forum national des gens d'affaires et des élus municipaux francophones du Canada. Ce Forum a réuni plus de 300 élus municipaux et gens d'affaires à Ville Saint-Georges, en Beauce, au Québec, du 31 octobre au 3 novembre 1996. Il visait à souligner la force économique des communautés francophones de chaque région et à les aider à développer des liens commerciaux entre elles. Ce projet a été réalisé grâce à la collaboration de divers ministères fédéraux et provinciaux, de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba et de la municipalité régionale du comté de Beauce-Sartigan au Québec.

Depuis le 31 mars 1996

Un nouveau Protocole a été ratifié par l'honorable Sheila Copps, vice-première ministre et ministre du Patrimoine canadien, et l'honorable Gordon MacInnis, président du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et ministre de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard, le 30 septembre 1996. Le nouveau Protocole couvre la période allant de 1993-1994 à 1997-1998.

Enseignement de la langue seconde

En 1995-1996, on a réalisé plusieurs projets nationaux en matière d'enseignement de l'anglais ou du français comme langue seconde. En voici quelques exemples :

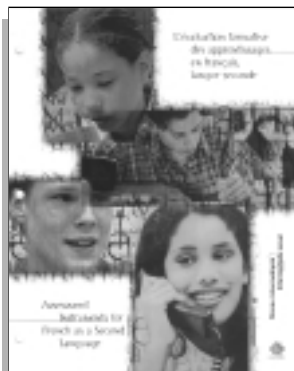
Higgins marque un point grâce à son bilinguisme

Matt Higgins, premier choix du Canadien à la séance de repêchage de la Ligue nationale de hockey qui a eu lieu hier à St. Louis, n'a pas mis de temps à séduire les amateurs du tricolore... et les médias francophones. Après avoir revêtu le chandail de l'équipe, le centre de 6 pi 2 po, 175 lbs des Warriors de Moose Jaw dans la ligue Western, a rencontré la presse. Lorsqu'il s'est adressé à eux en français, les journalistes francophones sont restés bouche bée : après tout, Higgins est natif de Vernon, en Colombie-Britannique.

«J'ai été en immersion française de la 1^{ère} à la 11^e année, à Vernon», a déclaré Higgins dans une entrevue téléphonique avec The Gazette. «Cela en a valu la peine.» Il n'y a pas de doute là-dessus. Laisser une bonne impression aux médias francophones de cette ville ne fait pas de tort...»

[Traduction]
(The Gazette, Montréal, le 23 juin 1996)

années préalables d'enseignement en français). On mettra au point les niveaux débutant et avancé au cours des deux prochaines années.



L'Association a fait la promotion de son leadership dans le domaine de l'enseignement de la langue seconde au cours des 25 dernières années au moyen d'une publication spéciale soulignant ce 25^e anniversaire. On y traitait des réalisations, de l'histoire et de l'évolution de l'enseignement de la langue seconde comme une réussite canadienne.

- La *Revue canadienne des langues vivantes* publie des articles littéraires, linguistiques et pédagogiques, des comptes rendus de livres et d'autres documents intéressant les administrateurs, l'enseignement des langues et l'apprentissage de celles-ci. La publication comprend aussi : un calendrier d'événements éducatifs internationaux, nationaux et provinciaux; des articles destinés aux professeurs et des idées et des suggestions pratiques pour améliorer l'apprentissage de la langue seconde; des articles d'intérêt éducatif, des comptes rendus de livres et des notes biographiques sur les auteurs d'articles.
- La *Simon Fraser University* a entrepris une étude comparative des modèles d'enseignement par immersion dans le monde. L'étude vise à démontrer que, bien souvent, les programmes d'immersion dans les autres pays sont calqués sur le modèle canadien. La première année de ce projet de deux ans a permis de préparer le questionnaire, de cueillir les données et de choisir les cas les plus pertinents pour une analyse plus détaillée.

Depuis le 31 mars 1996

Un Symposium sur l'expérience canadienne de l'enseignement des langues officielles a réuni près de 130 chercheurs, universitaires, enseignants et responsables provinciaux de l'éducation les 22 et 23 mai 1996 à Ottawa. Dans un premier temps, la rencontre a permis de dresser un bilan des 25 dernières années dans les domaines de l'enseignement dans la langue de la minorité et de l'enseignement de la langue seconde au Canada. Les participants se sont ensuite penchés sur les défis qui attendent notre pays en tant que chef de file mondial dans le domaine de l'enseignement des langues à l'aube du XXI^e siècle.

Des panels d'experts ont abordé les thèmes suivants qui, dans certains cas, ont fait l'objet de discussions en ateliers : les enjeux sociaux de l'enseignement du français et de l'anglais au Canada depuis 25 ans, l'évolution de la relation école-communauté-famille, les grandes tendances de l'enseignement du français et de l'anglais comme langues secondes, les défis de la didactique du français et de l'anglais en milieu minoritaire, la formation des maîtres à l'aube du XXI^e siècle, et les impacts de la mondialisation et de la technologie sur l'apprentissage des langues.

Développement communautaire et collaboration avec les organismes nationaux francophones

De nombreuses activités d'envergure nationale ont été réalisées, en 1995-1996, avec l'appui du ministère du Patrimoine canadien, par l'ensemble des organismes nationaux oeuvrant

à l'avancement de la francophonie canadienne. Voici plusieurs exemples de ces réalisations, présentés par grand secteur d'activité.

Associations et stratégies

- Dans le cadre du repositionnement amorcé en 1994, les négociations en vue de conclure une entente de type Canada-communauté ont abouti à la signature, le 9 février 1996, d'une entente d'une durée de quatre ans (1995-1996 à 1998-1999) avec les dix-huit organismes nationaux francophones. Le mécanisme mis en place assure aux organismes nationaux un financement à long terme et une plus grande place dans le processus décisionnel.

La Table de concertation prévue dans l'entente réunit chaque année les organismes nationaux signataires afin d'identifier les défis, les objectifs stratégiques et les priorités de développement communes des communautés francophones au niveau national. Un Comité conjoint, composé de représentants du Ministère et des organismes, est responsable de voir à la gestion de l'entente et de proposer à la ministre du Patrimoine canadien l'allocation des fonds prévus dans l'entente.

La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) assume, pour les deux premières années de l'entente, la présidence de la Table de concertation des organismes nationaux et la coprésidence du Comité conjoint.

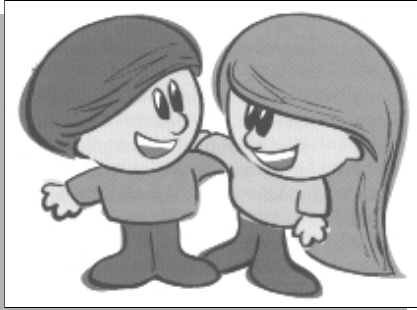
- La FCFA a mené une importante campagne de promotion, *Un million de voix ... ça porte loin !*, visant à sensibiliser les majorités linguistiques à l'existence des communautés

francophones et acadiennes, à faire valoir leurs contributions concrètes à la société canadienne dans les secteurs économique, politique et culturel, et à présenter leurs perspectives d'avenir. Le groupe *Hart Rouge*, originaire de la Saskatchewan, et des porte-parole provinciaux ont véhiculé des messages dans les médias électroniques et dans la presse écrite.

- Parrainé par la FCFA et le Conseil canadien de la coopération, le Comité d'adaptation des ressources humaines de la francophonie canadienne a remis, en août 1995, son plan directeur au ministre du Développement des ressources humaines. Le plan directeur contient des recommandations précédées d'une analyse statistique et socio-économique des principales régions francophones au pays. Il propose un modèle en matière de développement économique local et d'adaptation de la main-d'oeuvre au profit de la francophonie canadienne. Un Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne, comptant des représentants des communautés et du ministère du Développement des ressources humaines, en est voie d'être constitué.

Éducation

- La Commission nationale des parents francophones (CNPF) a produit mille troupes du *Modèle de francisation*. Ce matériel pédagogique vise à franciser les enfants d'âge préscolaire issus de mariages exogames dans lesquels l'anglais prédomine. À partir d'histoires des deux personnages principaux, Paul



Paul et Suzanne, les vedettes du Modèle de francisation de la CNPF

et Suzanne, l'apprentissage du français devient un jeu pour les jeunes. La maîtrise des 4 000 à 5 000 mots de vocabulaire se fait à partir d'une audiocassette de chansons et de 2 000 tableaux contenus dans vingt grands livres multicolores. Des guides et

des vidéocassettes pour parents, éducateurs et enseignants font aussi partie de la trousse. La trousse pourrait atteindre 40 000 jeunes. Elle sera utile autant au niveau préscolaire qu'aux premiers niveaux et aux classes d'accueil des écoles françaises.

Le Module d'expertise de la CNPF, un comité formé de juristes, s'est penché sur la nature et le potentiel de réparation constitutionnelle en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, le droit à l'équivalence en éducation et le droit à des coûts additionnels. De plus, des avis juridiques et des analyses de jugements ont été obtenus au sujet du projet de loi aux Territoires du Nord-Ouest, de la loi sur les écoles publiques et de la situation des écoles Laurier et St-Claude au Manitoba, de la situation à l'école St-Edmond de Windsor (Ontario), du projet de loi touchant la gestion scolaire en Nouvelle-Écosse et des amendements constitutionnels réclamés par Terre-Neuve.

Un Fonds national de francisation a été créé dans le cadre d'une démarche d'autofinancement de la CNPF, pour réaliser dans l'avenir des projets spéciaux dans le domaine de l'apprentissage du français par les enfants de parents admissibles en vertu de l'article 23 de la *Charte*.

- Le Réseau des cégeps et collèges francophones du Canada est en train de mettre sur pied un réseau virtuel pour favoriser les échanges d'information entre les collèges, établir des forums de discussion à l'intention du person-

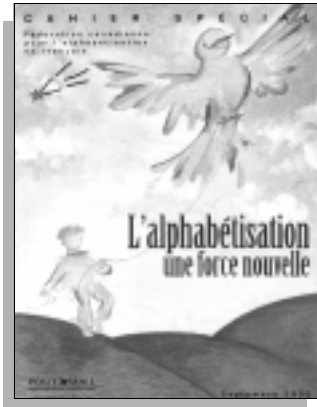
nel et agir comme vitrine pour la promotion des études collégiales en français. Un séminaire sur les nouvelles technologies de l'information et des communications a permis aux directeurs et présidents d'échanger sur l'intégration des technologies dans une institution collégiale.

Depuis le 31 mars 1996

Le 1er novembre 1996, au Forum national des gens d'affaires et des élus municipaux francophones du Canada, le Cégep Beauce-Appalaches a signé deux ententes de collaboration avec deux collèges de l'Ontario : le Collège Boréal de Sudbury et La Cité collégiale d'Ottawa. Ces ententes visent le développement de programmes d'études, l'harmonisation des programmes de formation professionnelle et technique ainsi que le partage d'expertises en formation continue et sur mesure.

- L'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) a publié deux numéros de la revue *Éducation et francophonie*. Le premier s'intitule *L'éducation interculturelle en francophonie canadienne* et le deuxième, *Inforoutes et éducation*. Grâce au Programme d'échanges à l'intention des élèves francophones, huit écoles du Québec ont été jumelées à huit écoles de langue française à l'extérieur du Québec, et 258 élèves ont pu partager leur richesse culturelle. Le congrès d'août 1995, qui avait pour thème *École, famille, communauté : partenariat et complémentarité*, a permis de discuter des liens que l'école francophone peut aider à tisser dans les communautés locales.

L'ACELF a organisé, en partenariat avec des universités, quatre symposiums régionaux sur l'école française et l'identité culturelle, dans le but d'examiner les rôles et responsabilités de l'école et d'identifier les moyens ainsi que les ressources nécessaires au personnel enseignant pour lui permettre d'agir en matière de transmission de la culture française. Entre 25 et 40 éducateurs ont participé à chaque symposium.



- Au printemps de 1996, la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) a célébré son cinquième anniversaire. Elle a honoré ses fondateurs en leur offrant des plaques et des trophées *ÉTOILE*. Le ministère du Patrimoine canadien a reçu un prix en reconnaissance de son appui. L'événement a été marqué d'une soirée culturelle. Daniel Lavoie, ambassadeur spécial en

alphabétisation, a charmé son public avec, entre autres, une chanson qu'il a expressément composée en hommage aux intervenants du domaine.

Au terme de ses cinq années d'existence, la FCAF a évalué sa pertinence, son efficacité et son appréciation. Les résultats ont été forts positifs. Entre autres, son caractère pancanadien est ressorti comme un net avantage qui permet une synergie entre le mouvement de l'alphabétisation des communautés francophones et acadienne et du Québec.

- Le Réseau national d'action éducation femmes a organisé, en octobre 1995, sa cinquième édition de la Semaine nationale de l'éducation des femmes francophones. Une nouvelle affiche a été montée sur bois et remise au ministre du Patrimoine canadien. Cette Semaine a été marquée par des expositions, des tables rondes et des conférences dans toutes les provinces.
- La Fédération de la jeunesse canadienne-française a mis à jour le *Répertoire des bourses d'études nationales et provinciales*. Cette nouvelle édition contient au-delà de 1 600 bourses qui représentent une valeur totale de six millions de dollars. Une nouvelle édition de TOP, *Tes Options Postsecondaires* est parue en avril 1996. Cette publication répertorie les programmes d'études de premier cycle offerts en français au Canada.

Culture

- Le service Coup de pouce de la Fédération culturelle canadienne-française a servi à appuyer les démarches du réseau culturel dans ses tentatives d'obtention d'un financement d'initiatives interministérielles. Parmi les démarches, notons la rencontre de diffusion nationale des produits culturels, le développement du réseau de petites salles du Nouveau-Brunswick, l'obtention de centres de théâtre à Sudbury et à Ottawa; la préparation d'un répertoire des galeries d'art en Ontario et la promotion de trois disques d'artistes de l'Ouest.
- Le FCFA, la Fédération culturelle canadienne-française et le Regroupement des arts médiatiques ont déposé auprès du comité Juneau des mémoires sur la Société Radio-Canada, l'Office national du film et Téléfilm Canada. Plusieurs des recommandations et de pistes contenues dans ces mémoires ont été retenues dans le rapport Juneau.
- La Fédération culturelle canadienne-française a entrepris de nouvelles initiatives de diversification de fonds. Elle a examiné la mise sur pied d'une entreprise à vocation lucrative dédiée à l'élaboration de matériel multimédia et à la création de sites Internet. La compagnie Concept Art a vu le jour et offre ses services au milieu associatif et au secteur privé.
- L'Association des théâtres francophones du Canada a lancé une campagne de promotion pancanadienne, *Mon théâtre, j'y tiens*, qui lui aura permis de faire connaître aux communautés francophones et aux diverses institutions visées la vitalité et le dynamisme des artistes professionnels dans le domaine du théâtre et le rôle qu'ils jouent dans l'épanouissement d'une culture.



Un atelier sur les moyens d'autofinancement a été offert lors de l'assemblée annuelle dans le but d'aider les compagnies de théâtre professionnel francophones en milieu minoritaire à élargir leurs connaissances face aux diverses possibilités de campagnes de financement. Des méthodes de collecte de fonds adaptées aux compagnies de théâtres ont été étudiées.

Communications

- L'Association de la presse francophone (APF) a terminé les deux premières phases du projet *Profil de lecture* qui a pour but de favoriser l'autofinancement de l'Association et de ses membres en permettant à ceux-ci de mieux connaître leur clientèle et de mieux cibler le marché de la publicité.
- Pour la deuxième année, l'Alliance des radios communautaires du Canada (ARC) s'est associée au Commissariat aux langues officielles afin de réaliser une activité visant à rejoindre, par l'intermédiaire des radios communautaires, les communautés francophones et acadienne pour les informer de leurs droits linguistiques, leur fournir des renseignements sur les services du Commissariat et les inciter à se prévaloir des services fédéraux en français.

Autres réalisations des radios communautaires :



- mise en place du réseau télématique (toutes les radios sont branchées à l'Internet et au babillard électronique *Firstclass*);
- développement du site Internet de l'ARC;
- mise en ondes de la Coopérative Radio Chéticamp en octobre 1995;

- promotion du Programme de bourses pour francophones hors Québec (Conseil des Ministres de l'Éducation (Canada));
- diffusion d'une série de quatre émissions sur la relève de la chanson francophone par l'ensemble des radios membres de l'ARC dans le cadre du Festival international de la chanson de Granby;
- étude des auditoires de six radios communautaires démontrant l'importante place réservée aux stations communautaires francophones.

Depuis le 31 mars 1996

En juin 1996, le premier Festival des radios communautaires acadiennes et francophones a été diffusé dans la région de la capitale nationale et via satellite sur les ondes du réseau de l'Association des radios communautaires du Canada. Le Festival comportait quatre jours de programmation originale, produite par les radios membres de l'Association.

Jeunesse

- La Fédération de la jeunesse canadienne-française a conceptualisé un réseau de six projets *Initiatives impact jeunesse* qui vise à la création d'entreprises pour les jeunes et à l'intégration au marché du travail. Chaque projet comprend cinq composantes : alternance travail-études, école entreprise, centre d'incubation, formation des enseignants et stages internationaux. La Fédération prévoit créer 5 000 emplois. La prochaine étape sera d'en assurer la réalisation.
- Les responsables des Guides franco-canadiennes des quatre provinces concernées, soit l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et le Manitoba, ont mis sur pied un comité de révision afin de se regrouper et de rédiger une nouvelle version de la méthodologie pour la branche «jeanettes», dans le but de continuer le mouvement guide à titre d'organisme homogène

féminin. Comme les *Girl Guides of Canada* sont maintenant affiliées à l'Association des Scouts du Canada, l'organisme tient à assurer la relève du mouvement guide francophone du Canada.

- L'Association des Scouts du Canada a mis en oeuvre des mécanismes axés sur l'autofinancement progressif. Ce projet permettra de poursuivre les démarches déjà amorcées pour implanter des mesures durables et efficaces afin d'atteindre l'autonomie financière.



Femmes

- La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF) a célébré son 80e anniversaire à son congrès de l'automne 1995. Une pièce de théâtre a rappelé le rôle primordial qu'a joué la fondatrice Almanda Walker-Marchand. Cette célébration s'est tenue en même temps que l'organisme adoptait un virage en faisant place aux activités régionales et en mettant l'accent sur les services aux membres.
- La FNFCF est en train de réaliser une étude sur la viabilité d'une réédition de sa revue *Femmes d'action* qui prendrait alors la forme d'une revue nationale dédiée aux questions de l'heure, y compris celles des femmes. Cette activité s'inscrit dans une démarche d'autofinancement.

- Après consultation de leurs réseaux respectifs, la FNFCF et le Réseau national d'action éducation femmes (RNAEF) ont élaboré et présenté un mémoire au Comité permanent du développement des ressources humaines portant sur le projet de loi C-12, *Loi concernant l'assurance-emploi au Canada*.

- Le 8 mars 1996, Journée internationale des femmes, le Réseau socio-action des femmes francophones a organisé un dîner-bénéfice dont les profits ont été remis à la Fondation ACCéd femmes du RNAEF.

- Le RNAEF a publié, en 1995, le rapport final d'une recherche-action avec l'appui de Santé Canada. Une version populaire de ce rapport, *Vers l'équité en éducation physique, Partenariat et création d'un milieu non sexiste pour les jeunes francophones*, a été rendue publique. Suite à cette étude, des agentes et agents multiplicateurs ont participé à un stage de formation en octobre 1995. Ils ont proposé des stratégies d'intervention pour créer un environnement non sexiste qui offre aux jeunes filles vivant en milieu minoritaire les mêmes occasions qu'aux garçons de participer à des cours d'éducation physique et, par conséquent, de se sentir valorisées.

Aînés

- L'Assemblée des aînés et aînées francophones du Canada a préparé un sondage sur le degré d'inclusion des aînés et aînées à risque (analphabètes, en perte d'autonomie, autre handicap) dans les projets que les associations provinciales et les clubs de personnes âgées organisent.

V. Annexes

A. Publications et documents de promotion

Publications

Rapport annuel 1994-1995 sur les langues officielles (avec Supplément)

- Septième rapport annuel au Parlement sur les langues officielles, tel que requis par la *Loi sur les langues officielles*, décrivant les grands dossiers en la matière, en particulier sur l'initiative relative à la mise en oeuvre des articles 41 et 42 de la *Loi sur les langues officielles*. Nouvelle présentation et nouvelle conception insistant sur les perspectives régionales. Comprend un supplément contenant les plans d'action des ministères et organismes fédéraux visés par les articles 41 et 42.

Où apprendre l'anglais et le français au Canada (deuxième édition)

- Répertoire d'institutions canadiennes offrant des programmes d'enseignement du français ou de l'anglais comme langue seconde pour les adultes. Les renseignements se fondent sur des questionnaires remplis par les établissements dans tout le Canada et classés par province pour faciliter la consultation. Vaste diffusion, y compris dans les bureaux d'emploi, les bureaux d'immigration, les cours de citoyenneté, les ambassades canadiennes à l'étranger, les ambassades étrangères au Canada et les bureaux de placement étudiant dans les universités et les collèges.

Les liens dans la francophonie canadienne

Publication dans la série *Nouvelles perspectives canadiennes* décrivant les liens unissant les francophones dans tout le Canada, à partir des réseaux plus traditionnels de la famille et des amis jusqu'aux

réseaux de communications électroniques.

Droits à l'instruction dans la langue de la minorité : état de la situation

- Deuxième publication dans la série *Nouvelles perspectives canadiennes* portant sur la situation actuelle, au Canada, de l'enseignement dans la langue de la minorité et de la gestion des établissements d'enseignement par les groupes minoritaires de langue officielle.

Programme des moniteurs de langues officielles 1996 (avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada))

- Brochure décrivant le programme, son but, ses conditions de placement et fournissant d'autres renseignements pertinents aux personnes intéressées.

Programme de bourses pour francophones hors Québec 1996 (avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada))

- Brochure décrivant le programme de subventions destinées aux francophones hors Québec, son but, ses critères d'admissibilité et fournissant d'autres renseignements pertinents.

Programme de bourses d'été de langues 1996 (avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada))

- Brochure décrivant le programme destiné aux élèves qui veulent apprendre le français ou l'anglais comme langue seconde et accroître leur connaissance de la culture véhiculée par cette langue.

Documents de promotion

41-42

- Bulletin destiné aux communautés minoritaires de langue officielle et aux fonctionnaires de toutes les régions du pays engagés dans l'initiative de mise en oeuvre des articles 41 et 42 de la *Loi sur les langues officielles*. On a produit deux nouveaux numéros en 1996, avec une diffusion de plus de 2 000 exemplaires chacun.

Rapport sur le concours À vos crayons! 1995

- Rapport sur les résultats du concours de 1995 demandant aux étudiants d'écrire une lettre au Premier ministre Jean Chrétien au sujet de l'importance du français et de l'anglais au Canada. Comprend les lettres gagnantes et des citations intéressantes de concurrents venant de toutes les régions du pays.

Programmes d'appui aux langues officielles

- Deux langues en partage : un reflet de notre identité

- Dépliant décrivant les buts des Programmes d'appui aux langues officielles et leur participation à l'établissement de partenariats avec les provinces et territoires, au développement des communautés minoritaires de langue officielle et aux activités relatives à la promotion de la dualité linguistique.

Le Canada et la Francophonie

- Brochure bilingue pour la Semaine nationale de la francophonie.
- Affiche bilingue pour souligner la Semaine nationale de la Francophonie de 1996; diffusion dans tous les ministères et organismes fédéraux.
- Fiche d'information bilingue, fournissant des renseignements sur la francophonie au Canada ainsi que sur la francophonie dans le monde.
- Grande affiche illustrant la francophonie canadienne ainsi que la francophonie internationale.

Dépliant sur les publications

- Dépliant décrivant les publications courantes sur les langues officielles. Bon de commande inclus. Pour distribution dans des kiosques et envoi par la poste avec des publications.

Dépliant et carte sur le site Internet des Programmes d'appui aux langues officielles

- Dépliant et carte indiquant les principales rubriques du site Internet. Pour distribution dans des kiosques et envoi par la poste avec des publications.

Signets

- Assortiment de signets colorés contenant des slogans intéressants tirés du concours À vos crayons! de 1995 et faisant la promotion du français et de l'anglais dans les affaires sur la scène mondiale ainsi que dans divers domaines d'activités.

Documents à diffusion limitée

Plan d'action : Mise en oeuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles (1995-1996)

- Ce plan d'action 1995-1996 est le premier établi par le ministère du Patrimoine canadien pour soutenir le développement des ressources culturelles, économiques et humaines des communautés minoritaires de langue officielle au Canada.

Nouvelles perspectives canadiennes : Langues officielles et économie - Synthèse

- Résumé des délibérations d'un colloque sur les rapports entre le bilinguisme officiel et l'économie tenu à Ottawa en mai 1995 et organisé par la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles du ministère du Patrimoine canadien. Quelque 80 participants du secteur public, du milieu universitaire et du secteur privé se sont réunis à cette occasion.

Rencontre exploratoire sur l'inforoute - Synthèse

- Résumé des principaux points d'une séance sur l'autoroute de l'information tenue à Ottawa en juin 1995 et organisée par la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles du ministère du Patrimoine canadien. Des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que d'établissements d'enseignement et de groupes communautaires ont discuté des tendances actuelles et des orientations futures en matière des nouvelles technologies, ainsi que des enjeux et des problèmes majeurs pour les communautés minoritaires de langue officielle.

B. Données budgétaires

PROGRAMMES D'APPUI AUX LANGUES OFFICIELLES

Dépenses en 1995-1996 (en millions de \$)

Collaboration fédérale-provinciale en matière de langues officielles	206,07
Appui aux organismes et institutions des communautés de langues officielles	33,70
Promotion et dialogue	28,27
TOTAL	268,04
Source : Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles, Patrimoine canadien Note : Les données ayant été arrondies au millier près, des écarts sont possibles dans les totaux. NON-INCLUS: les dépenses de fonctionnement: 5,9M\$	

COLLABORATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE EN MATIÈRE DE LANGUES OFFICIELLES

Contributions approuvées en 1995-1996 (en millions de \$)

Province ou Territoire	Ententes - Enseignement			Mesures spéciales (gestion et	Ententes - Services / Promotion	TOTAL
	Minorité	Langue seconde	Total			
Terre-Neuve et Labrador	0,91	1,94	2,85	0,20	0,21	3,26
Île-du-Prince-Édouard	0,91	0,69	1,60	---	1,38	2,98
Nouvelle-Écosse	3,77	3,77	7,54	1,00	0,40	8,94
Nouveau-Brunswick	17,33	2,82	20,15	0,50	1,35	22,00
Québec	44,21	9,71	53,92	---	0,46	54,38
Ontario	29,42	17,28	46,70	8,60	1,14	56,44
Manitoba	3,16	3,86	7,02	3,26	0,94	11,22
Saskatchewan	5,69	2,93	8,62	5,75	0,28	14,65
Alberta	1,79	5,98	7,77	6,05	---	13,82
Colombie-Britannique	1,99	7,47	9,46	---	---	9,46
Total partiel (provinces)	109,18	56,45	165,63	25,36	6,16	197,15
Yukon	3,02	0,95	3,97	---	1,38	5,35
Territoires du Nord-Ouest	0,52	0,60	1,12	---	2,45	3,57
Total partiel (territoires)	3,54	1,55	5,09	---	3,83	8,92
TOTAL	112,72	58,00	170,72	25,36	9,99	206,07

Source : Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles, Patrimoine canadien.
 Note : Les données ayant été arrondies au millier près, des écarts sont possibles dans les totaux.

APPUI AUX COMMUNAUTÉS DE LANGUES OFFICIELLES

Dépenses en 1995-1996 (en millions de \$)

Province ou territoire	Montant
ATLANTIQUE	
Terre-Neuve et Labrador	0,82
Île-du-Prince-Édouard	0,66
Nouvelle-Écosse	1,40
Nouveau-Brunswick	1,88
Total partiel	4,76
QUÉBEC	2,56
ONTARIO	5,57
PRAIRIES ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST	
Manitoba	2,09
Saskatchewan	3,04
Territoires du Nord-Ouest	0,58
Total partiel	5,71
ALBERTA	3,46
PACIFIQUE	
Colombie-Britannique	1,62
Yukon	0,36
Total partiel	1,98
Organismes/projets de portée nationale	⁽¹⁾ 9,66
TOTAL	33,70
<p>Source : Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles, Patrimoine canadien.</p> <p>Note : Les données ayant été arrondies au millier près, des écarts sont possibles dans les totaux.</p> <p>⁽¹⁾ Inclus : un montant de 4 475 000\$ provient du Budget des dépenses supplémentaires pour des initiatives liées à la promotion de l'identité canadienne</p>	

PROMOTION ET DIALOGUE

Dépenses en 1995-1996 (en millions de \$)

Volet	Montant
Bourses pour les cours d'été de langues	10,58
Moniteurs de langues officielles	7,38
Perfectionnement linguistique	1,39
Administration de la justice dans les deux langues officielles	0,76
Appui à la dualité linguistique	⁽¹⁾ 6,73
Collaboration avec le secteur bénévole	1,43
TOTAL	28,27
<p>Source : Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles, Patrimoine canadien.</p> <p>Note : Les données ayant été arrondies au millier près, des écarts sont possibles dans les totaux.</p> <p>⁽¹⁾ Inclus : un montant de 4 810 000\$ provient du Budget des dépenses supplémentaires pour des initiatives liées à la promotion de l'identité canadienne</p>	